

**TRAJECTOIRE DE DEMANDE D'AIDE D'HOMMES FRANCOPHONES AYANT
VÉCU L'ABUS SEXUEL DURANT L'ENFANCE ET/OU À L'ADOLESCENCE**

Par

Genève Rivet

Mémoire déposé à
L'École de service social
en vue de l'obtention de la maîtrise en service social

Sous la direction de Jean-Martin Deslauriers

Université d'Ottawa

Juillet 2020

Remerciements

J'aimerais remercier mon directeur de mémoire Jean-Martin Deslauriers, qui a toujours su me motiver à cheminer vers la maîtrise depuis ma dernière année au Baccalauréat en service social.

J'ai apprécié les nombreuses rencontres à ton bureau, via Zoom et appels téléphoniques qui m'ont permis de poser mes questions et m'exprimer face à cette pandémie du COVID-19, qui est venue brouiller mes pensées lors de la rédaction de ce mémoire. Bref, ton écoute, tes conseils et ta passion pour mon sujet de mémoire m'ont encouragée tout au long de mon parcours.
Merci beaucoup !!

Je tiens également à remercier les participants qui ont répondu avec toute honnêteté aux questions qui faisaient ressurgir beaucoup d'émotions et de souvenirs pénibles. Les huit hommes interrogés m'ont touchée profondément et m'ont fait découvrir une nouvelle vision sur le sujet grâce à leur parcours de vie. Je n'ai pas eu la chance de les rencontrer, mais j'admire leur résilience. Merci !

Merci à ma famille qui m'a toujours bien soutenue, tant moralement que financièrement. J'ai également apprécié votre écoute et vos nombreuses questions à l'égard des différents thèmes abordés dans mon mémoire. Vous avez toujours fait en sorte que je puisse avoir tout ce dont j'avais besoin, et je vous en suis éternellement reconnaissante. Merci et L've you !

Merci à mes amies, qui ont réussi à m'encourager et à me motiver à l'aide de *Girls night*, et qui m'ont permis de prendre une pause et de décompresser. À mes collègues de classe et maintenant mes amies, merci pour les belles conversations dans la salle d'études. Vous m'avez fait réaliser que je n'étais pas la seule à vivre des inquiétudes, à avoir un manque de motivation et à avoir le goût de tout lâcher. Bref, merci pour ces nombreux moments où nous avons ri, pleuré et chialé.
J'vous aime !

À mon partenaire Mathieu, merci pour ton soutien, ton écoute et ta fierté pour cet accomplissement que j'attends depuis longtemps. Sans toi, ces journées de recherche et de rédaction n'auraient pas été aussi plaisantes et motivantes. En tout cas, on peut enfin se retrouver ! J't'aime xx

Sans oublier, j'aimerais remercier mes deux correctrices, Aude et Karine, que j'apprécie énormément. Merci pour votre patience, vos idées, vos explications et votre sagesse.
De nouveau, merci les girls !

Pour terminer, qui aurait cru que j'obtiendrais ma maîtrise en service social ? Le dicton « *Prove them wrong* » m'a permis de garder ma motivation tout au long de mon parcours scolaire. La discipline a été le pont entre mes objectifs et mon accomplissement (citation modifiée de Jim Rohn). Je suis fière de moi, motivée et prête à entreprendre ce nouveau chapitre en tant que travailleuse sociale.
Bravo !

Résumé

Cette recherche a pour but d'étudier les facteurs qui incitent les hommes ayant vécu des abus sexuels durant l'enfance et/ou à l'adolescence à consulter des services psychosociaux à l'âge adulte. La trajectoire de demande d'aide peut s'échelonner sur une longue période de temps et être influencée par plusieurs facteurs ; prise de conscience du problème à l'âge adulte, la rareté des services, un manque de motivation et la honte ressentie. Il existe très peu de services pour ces hommes et certains services généraux ne savent pas comment recevoir leurs demandes et les accompagner. Huit entretiens semi-dirigés ont été réalisés, portant particulièrement sur les répercussions des abus sexuels subis et sur leur processus de demande d'aide à l'âge adulte. À la lumière du modèle écosystémique de Bronfenbrenner et du processus de demande d'aide de Gross et McMullen, une analyse est proposée, tenant compte de l'ensemble des facteurs qui ont influencé la trajectoire de demande d'aide de ces hommes.

Mots-clés : Abus sexuel durant l'enfance et/ou à l'adolescence, approche écosystémique, dévoilement, hommes, processus de demande d'aide, services d'aide.

Table des matières

Remerciements	i
Résumé	ii
Liste des sigles	v
Liste des abréviations	vi
Liste des annexes	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE	4
1.1. Introduction	5
1.2. L’abus sexuel chez les hommes : un sujet peu discuté	5
1.3. Effets de l’abus sexuel sur les hommes victimes	8
1.3.1. L’impact de l’abus sexuel sur la sexualité	9
1.3.2. L’impact de la socialisation masculine sur la demande d’aide des hommes.....	10
1.3.3. Difficultés de régulation émotionnelle et santé mentale.....	11
1.3.4. Fonctionnement social et rôle parental.....	14
1.3.5. Parcours scolaire et travail	14
1.4. La complexité du dévoilement.....	15
1.4.1. Le lien avec l’identité de l’agresseur.....	17
1.5. S’autodéfinir comme survivant.....	19
1.6. Cadres conceptuels/théoriques.....	20
1.6.1. Modèle écosystémique	20
1.6.2. Processus de demande d’aide de Gross et McMullen (1983).....	21
CHAPITRE 2 – LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	25
2.1. Objectifs et question de recherche.....	26
2.2. Présentation de la méthodologie	26
2.2.1. Échantillon, lieux et stratégies de recrutement.....	27
2.2.2. Approche méthodologique et collecte de données	28
2.2.3. L’analyse de contenu comme méthode d’analyse des données	30
2.3. Considérations éthiques.....	31
2.4. Limites et apports de la recherche.....	32
CHAPITRE 3 – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	33
3.1. L’expérience des hommes à l’égard de l’abus sexuel vécue durant l’enfance et/ou l’adolescence.....	34
3.1.1. <i>Contexte familial</i>	36
3.1.2. <i>Impacts sur la santé mentale et physique</i>	38
3.1.3. <i>Impacts sur le plan social</i>	39
3.2. La perception du problème	42
3.2.1. <i>L’impact de l’abus sexuel sur la sexualité</i>	43
3.2.2. <i>Impacts sur les relations avec les hommes, les pairs</i>	47
3.2.3. <i>Impacts des abus sur les études postsecondaire et le milieu de travail à l’âge adulte</i>	48
3.2.4. <i>Impacts sur leur rôle en tant que père</i>	49
3.2.5. <i>La prise de conscience</i>	50

3.3. La décision d’agir	52
3.4. Décider d’en parler et aller chercher de l’aide	53
3.5. La recherche d’aide.....	55
3.6. Intervention de groupe au CRIPHASE et SHASE.....	56
3.6.1. <i>Attentes</i>	57
3.6.2. <i>Craintes</i>	58
3.6.3. <i>Transformations</i>	59
3.6.4. <i>Perception face à l’intervention de groupe</i>	60
CHAPITRE 4 – ANALYSE ET DISCUSSION	62
CONCLUSION	77
BIBLIOGRAPHIE	80
ANNEXES	88
ANNEXE A : Approche écologique de Bronfenbrenner	89
ANNEXE B : Approche écosystémique.....	90
ANNEXE C : Guide d’entrevue	91
ANNEXE D : Certificat d’approbation éthique de l’Université d’Ottawa	93

Liste des sigles

AA : Alcoolique Anonyme

CRIPHASE : Centre de Ressources et d'Intervention Pour Hommes Abusés Sexuellement dans leur Enfance

CVASM : Le Centre pour les victimes d'agressions sexuelles de Montréal

DEP : Diplôme d'études professionnelle

DPJ : Direction de la protection de la jeunesse

SHASE : Centre Soutien aux Hommes Agressés Sexuellement durant leur Enfance

Liste des abréviations

Et coll. : Collaborateurs

Etc. : Etcetera

Ex : Exemple

Liste des annexes

Annexe A : Approche écologique de Bronfenbrenner

Annexe B : Approche écosystémique

Annexe C : Guide d’entrevue auprès des hommes

Annexe D : Certificat d’approbation éthique de l’Université d’Ottawa

INTRODUCTION

Alors que la recherche sur les femmes victimes d'abus sexuels est très développée ainsi que les ressources qui leur sont offertes, les hommes victimes de ces abus retiennent beaucoup l'attention des chercheurs et bénéficient de très peu de services. Les abus sexuels sur les garçons est une problématique qui est toutefois bien présente dans notre société : « les études indiquent toutefois une prévalence non négligeable d'hommes ayant été victimes d'agression sexuelle en enfance, qui varie de 7 à 37%. » (Godbout et coll., 2019). La problématique de l'abus sexuel en général est encore taboue dans notre société, ce qui contribue à ce que les hommes aient encore moins tendance que les femmes à révéler en avoir été victimes.

Le manque de recherches, et incidemment de ressources accessibles aux hommes victimes de cette problématique, a suscité ma motivation à écouter, comprendre et analyser le parcours de vie des répondants. Ce mémoire se veut une contribution aux connaissances sur ce problème social qui touche les hommes, et faire en sorte que ceux-ci se sentent plus écoutés, compris et accompagnés. L'objectif principal de cette recherche est de comprendre ce qui incite les hommes ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance et/ou à l'adolescence à chercher de l'aide à l'âge adulte. L'étude de cette problématique s'avère importante en intervention sociale pour que les intervenants s'intéressant à cette problématique de l'abus sexuel au masculin puissent mieux cerner les besoins des hommes qui en souffrent.

Tous les participants à cette recherche ont parcouru un processus de demande d'aide, ont reçu des services et ont participé à un groupe au CRIPHASE ou au SHASE. L'intervention de groupe permet aux hommes victimes de constater qu'ils ne sont pas seuls et de recevoir du soutien de la part du groupe. En effet, dans la majorité des cas d'abus sexuels chez les garçons, l'agression sexuelle est commise par une homme : « [...] 82,1 % d'entre eux sont victimes d'abus homosexuels et 8,3 % d'abus hétérosexuels et homosexuels. » (Ewering et coll., 2013, p. 223).

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre porte sur la problématique de l'abus sexuel. Dans cette partie, nous présenterons le phénomène de l'abus sexuel dans une perspective multifactorielle, ses impacts ainsi que les difficultés liées à son dévoilement par les victimes. Ensuite, suivra une présentation des cadres conceptuels et théoriques, soit le modèle écosystémique de Bronfenbrenner et le processus de demande d'aide de Gross et McMullen (1983). Le deuxième chapitre porte sur la méthodologie de recherche. Ce chapitre expose d'abord les objectifs, la question de recherche et la présentation méthodologique du type qualitatif. De même, les considérations éthiques et limites de cette recherche seront élaborées. Le troisième chapitre est consacré à la présentation des résultats tirés des huit entrevues effectuées auprès d'hommes ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance et/ou à l'adolescence. Cette section présente leur expérience, leurs perceptions, la décision d'agir et d'aller chercher de l'aide et l'intervention de groupe à laquelle ils ont participé. Le quatrième chapitre porte sur la discussion des résultats et est divisé selon les facteurs qui peuvent influencer un homme à aller chercher de l'aide à l'âge adulte.

CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE

1.1. Introduction

La thématique de l'abus sexuel attire de plus en plus l'attention du public et des professionnels de la santé ces dernières années (Ewering et coll., 2013). Si nous considérons les nombreuses recherches sur cette problématique, nous pouvons remarquer que très peu d'entre elles abordent l'abus sexuel vécu par les hommes, et ce, malgré le fait qu'« un garçon sur six est victime d'agression à caractère sexuel avant l'âge de 18 ans et un homme sur trois affirme avoir subi des contacts sexuels non désirés durant sa vie » (Dorais, 2008, p. 1). Au Québec, alors que nous retrouvons de nombreuses recherches portant principalement sur les femmes et plusieurs ressources s'adressant aux femmes, les hommes ont très peu de services à leur disposition, ce qui les amène à se sentir anormaux, non entendus et seuls. De plus, puisque cette problématique demeure taboue, les hommes peuvent encore moins avoir tendance à révéler un abus sexuel vécu. Le manque de travaux sur cette problématique démontre la pertinence de réaliser une recherche terrain sur l'abus sexuel chez les hommes afin de contribuer à combler le manque de connaissance sur cette problématique et faire en sorte que cette population se sente écoutée et comprise. Dans le cadre de ce mémoire, des hommes victimes d'abus sexuel à l'enfance et à l'adolescence qui ont reçu des services d'aide ont été rencontrés. Plus précisément, ils ont été questionnés sur les répercussions de l'abus sexuel sur leur vie adulte.

1.2. L'abus sexuel chez les hommes : un sujet peu discuté

L'abus sexuel s'avère une problématique présente tant chez les femmes que chez les hommes : « Au Québec, on confirme des taux d'ASCE [abus sexuel contre les enfants] de 22,1 % pour les femmes et de 9,7 % pour les hommes » (Collin-Vézina et Turcotte, 2011, p. 1). De multiples définitions de l'abus sexuel coexistent, une première se résumant à « toute interaction sexuelle impliquant une/des personne(s) qui n'y consent(ent) pas » (Collart, 2017, p. 30). On ne

peut discuter de l'abus sexuel sans parler du consentement ; il est le critère central lorsqu'on parle d'une relation sexuelle abusive. Le consentement, décrit comme une décision indiquant un accord, comporte une certaine complexité. Plusieurs éléments entrent en jeu lorsqu'on parle de consentement : la notion du silence, qui n'équivaut pas au consentement, le moment du consentement (avant, durant et après la relation sexuelle) ainsi que le retrait du consentement, auquel tout individu a droit (Éducaloi, 2018). Cependant, il importe de souligner que le consentement de l'individu doit absolument être libre et éclairé. À titre d'exemple, une personne qui donne son consentement sous le sentiment d'une pression quelconque n'offre effectivement pas un consentement libre et éclairé.

L'acte d'abus sexuel apparaît sous différentes formes et un contact avec les organes génitaux n'est pas nécessaire pour qualifier un geste d'abus sexuel, étant donné que l'abus sexuel comprend « tous les actes orientés vers l'intimité corporelle de la victime, qui agressent sa sphère sensorielle et/ou qui utilisent son corps » (*Ibid*).

Les statistiques démontrent que les femmes sont beaucoup plus affectées par cette problématique que les hommes et qu'un grand nombre de recherches et de ressources leur viennent en aide. Par contre, en ce qui a trait à la problématique de l'abus sexuel chez les hommes, celle-ci est peu discutée dans les recherches et sur la place publique en raison, entre autres, de certains tabous et stéréotypes (Forouzan et Van Gijseghem, 2004). Ceci fait ainsi en sorte que nous sommes face à un énorme manque de ressources pour ces hommes ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance.

D'ailleurs, les multiples revendications du mouvement des femmes en lien à l'abus sexuel nous ont appris que l'abus sexuel a plusieurs conséquences sur elles. Grâce à ces femmes, vers la

fin des années 1970, nous saisissons beaucoup mieux cette problématique et nous avons établi des services pour ces femmes et filles victimes d'abus sexuel.

Du côté des hommes, vers les années 1980, les chercheurs abordent la question des hommes et de la masculinité « par le biais des comportements violents (violence envers les femmes, délinquance, etc.), des comportements problématiques (décrochage scolaire, hyperactivité, vitesse en voiture, etc.) ou autodestructeurs (toxicomanie, alcoolisme, suicide, etc.) » (Popieul, 2015, p. 6). D'après Deslauriers et coll. (2011), ce n'est qu'en 1990 que les chercheurs s'attardent à de nouvelles préoccupations ; la paternité, les cours prénataux pour pères, des services spécifiques aux hommes et, etc. À la lumière de ces nouvelles préoccupations, en 1997, nous voyons l'apparition du centre CRIPHASE [Centre de Ressources et d'Intervention Pour Hommes Abusés Sexuellement dans leur Enfance] situé à Montréal. (CRIPHASE, 2019). Puis, en 2009, une manifestation regroupant des personnes abusées sexuellement pendant leur enfance se tenait à Montréal. (La Presse Canadienne¹). Cette manifestation avait comme objectif d'organiser une « marche de mobilisation et de soutien aux victimes d'agressions sexuelles [dans le but d'apporter de] l'espoir pour les victimes et pour leurs proches » (*Ibid*). Dans plusieurs études, on indique que la majorité des victimes ne portent pas plainte et ne parlent jamais de leur agression (*Ibid*).

Puis, le 24 avril 2010, « des dizaines d'hommes ayant été victimes d'abus sexuels ont pris part à une manifestation dans les rues de Montréal samedi afin de réclamer des gouvernements fédéral et provincial un soutien accru ». (La Presse Canadienne²). Ces hommes revendiquaient parce que seulement un seul service était à leur disposition pour toute la province du Québec. En 2019, nous retrouvons beaucoup plus de services pour leur venir en aide. À titre d'exemple, dans

¹ La Presse Canadienne, *marche de soutien aux victimes d'agressions sexuelles*, 2009, 02 mai

² La Presse Canadienne, *des hommes agressés sexuellement manifestent à Montréal*, 2010, 24 avril

la région de Montréal, il y a le CVASM, et le Centre Marie-Vincent et le CRIPHASE. À cause de ces changements, il existe une plus grande sensibilisation à l'égard des réalités que connaissent les hommes.

1.3. Effets de l'abus sexuel sur les hommes victimes

Comme nous pouvons le constater, l'abus sexuel entraîne de multiples conséquences chez un individu qui perdurent au cours de la vie, notamment lorsqu'il n'y a aucun soutien. D'ailleurs, on indique que la majorité des hommes ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance et/ou à l'adolescence tente de minimiser et éviter la stigmatisation sociale en croyant que personne ne peut les aider à résoudre leurs conflits internes (Tsui et coll., 2010). Autrement dit, certains vont cacher ou nier les abus sexuels et « penser que leur problème est trop personnel pour être traité » (Traduit de Tsui et coll., 2010, p. 777). Cette croyance fait en sorte que très peu vont rechercher de l'aide.

Toutefois, l'abus sexuel peut avoir des répercussions autant sur le plan social, émotionnel, physique que cognitif. Les répercussions de l'abus peuvent varier selon sexe. Selon certaines études, lorsque l'on compare les effets de l'abus sexuel chez les femmes et les hommes, trois différences peuvent les distinguer : « [...] les femmes rapportent davantage de dépression, d'évitement défensif et d'anxiété comparativement aux hommes » (Godbout et coll., 2019, p.250). On indique que les conséquences se vivent de manière « [...] intériorisées chez les femmes (comportements autodestructeurs, dépression) et extériorisée chez les hommes (agression tournée vers autrui ; Gartner, 2005) » (*Ibid.*).

D'ailleurs, tout comme le mentionnent O'Leary et coll. (2017), quatre effets en particulier semblent plus fréquemment affecter les hommes victimes ; « sexualité (p.e. confusion sexuelle, fonctionnement sexuel), image de soi (p.e. s'autoblâmer, stigmatisation, identité négative), bien-être psychologique et émotionnel (p.e. le silence, la détresse émotionnelle, la consommation de

drogues) et le fonctionnement social (p.e. relations interpersonnelles, peur de commettre des actes de violence) » (Traduction libre, O’Leary et coll., 2017, p. 430). De même, O’Leary (2017) mentionne d’autres effets tels qu’ « une identité masculine altérée, une sexualité confuse, des difficultés relationnelles, des comportements à risques, des craintes liées à la perpétration et la toxicomanie » (Traduction libre, O’Leary et coll., 2017, p. 3).

1.3.1. L’impact de l’abus sexuel sur la sexualité

Les répercussions de l’abus sexuel sur la vie sexuelle à court ou à long terme varient d’une personne à l’autre en fonction du milieu familial, de la sévérité de l’abus sexuel ainsi que la qualité du soutien reçu (familiale, social et professionnel) (Vaillancourt et coll., 2015). Toutefois, ces répercussions sexuelles sont souvent divisées en deux catégories ; l’évitement sexuel et la compulsion sexuelle (Godbout et coll., 2019) et que nous pouvons y faire référence à l’internalisation et l’externalisation (Banyard et coll., 2004). L’évitement sexuel est plutôt vécu de façon internalisée et fait référence à l’insatisfaction à l’égard de la sexualité, au fait d’avoir des pensées ou sentiments négatifs, et à la honte ou à des problèmes dans les relations sexuelles (Banyard et coll., 2004). Inversement, la compulsion sexuelle prend la forme de comportements externalisés et se traduit par différentes conduites telles que l’addiction sexuelle, l’hypersexualisation et le désir de l’affection (Godbout et coll., 2019).

De plus, lorsque nous comparons les catégories avec le genre, les femmes se trouvent plus fréquemment dans l’évitement sexuel, alors que les hommes se situent plutôt dans la compulsion sexuelle (Aaron, 2012; Vaillancourt-Morel, 2015). Autrement dit, ces hommes victimes pourraient utiliser cette catégorie en utilisant le sexe à titre de solution (Banyard et coll., 2004). Ces deux types de comportements sexuels ont été présentés dans les écrits comme des mécanismes d’adaptation dysfonctionnels pour masquer certaines émotions et souvenirs douloureux ou même

consolider l'estime de soi (Godbout et coll., 2019). Toutefois, ces catégories ne sont pas exclusives au genre parce que certains vont s'approprier les comportements sexuels compulsifs et ensuite éviter toute relation sexuelle. À titre d'exemple, un homme qui se trouve dans une relation à la suite de la période de « lune de miel » pourrait se mettre à éviter et quitter sa ou son partenaire par peur du niveau d'engagement intime (Godbout et coll., 2019).

1.3.2. L'impact de la socialisation masculine sur la demande d'aide des hommes

Alors que les femmes représentent un plus grand pourcentage de victimes d'abus sexuel que les hommes, il pourrait être alors plus difficile, pour les hommes, de dénoncer l'abus vécu puisque l'abus au masculin ne reflète pas nécessairement la « norme » : « [...] 20 % des femmes et 5 à 10 % des hommes dans le monde auraient vécu ce traumatisme infantile » (Bisson, 2015, p. 1). À cet égard, Statistique Canada a déclaré en 2005 que les filles sont surreprésentées en tant qu' « enfants victimes d'agressions sexuelles, puisque dans huit cas sur 10, il s'agit d'un enfant de sexe féminin » (Bisson, 2015, p.1).

Or, tel qu'indique la recherche menée par Vaillancourt-Morel et coll. (2016) les adultes qui se définissent comme des enfants victimes d'abus sont de 21.3% chez les femmes et 19,6% chez les hommes (p. 228). Ainsi, malgré la moindre proportion d'abus chez les hommes, les chiffres démontrent tout de même l'importance d'y accorder de l'attention, peu importe le sexe, car toute personne présente un risque d'être victime d'abus sexuel durant l'enfance. De plus, la tendance à ignorer les hommes victimes d'abus sexuel peut avoir pour effet de donner l'impression à ces derniers qu'ils doivent résister à leur victimisation et accueillir tout acte sexuel (Vaillancourt-Morel et coll., 2016, p. 235). De même, plusieurs peuvent être amenés à penser qu'ils seront perçus comme homosexuels, moins masculins ou responsables de l'abus sexuel qu'ils ont vécu (*Ibid*). Cette pression sociale masculine tend à produire chez la majorité des hommes victimes d'abus la

peur, la honte et la colère (Easton et coll., 2014) ; des émotions qui sont jumelées à un sentiment de responsabilité et de blâme quant à l'abus vécu (Vaillancourt-Morel et coll., 2016, p. 230).

Dans un même ordre d'idée, malgré l'évolution de l'égalité entre les sexes, la socialisation masculine demeure tout de même ancrée dans la pensée de plusieurs hommes (Fisher et Goodwin, 2009 ; Godbout et coll., 2019). D'après Fisher et Goodwin (2009), cette socialisation masculine peut comprendre quatre éléments : le stoïcisme (l'homme ne partage pas ses émotions), l'autonomie (l'homme est indépendant et ne démontre pas de dépendance), la réussite (professionnelle pour subvenir aux besoins de sa famille) et l'agressivité (fort et capable d'agir). Ces éléments viennent affecter certains hommes victimes d'abus sexuels sur la demande d'aide puisque la victimisation est en opposition directe à l'image de l'homme véhiculée et promue socialement (stoïque, autonome, fort et agressif) (Godbout et coll., 2019). Donc, plusieurs peuvent vivre un sentiment de perte d'identité et se sentent obligés de montrer qu'ils sont de vrais hommes (O'Leary, 2017). C'est donc une raison pour laquelle certains s'attribuent le blâme de l'abus (Ullman, 2014) en reflétant l'image de l'homme stéréotypé (fort, autonome et dominant) et décident de ne pas demander de l'aide. Compte tenu des enjeux qui précèdent, cette recherche cherchera plus spécifiquement sur les hommes qui ont reçu de l'aide afin de mieux comprendre l'impact de celle-ci sur leur trajectoire et ce qui les a motivés à faire cette demande d'aide.

1.3.3. Difficultés de régulation émotionnelle et santé mentale

L'abus sexuel durant l'enfance engendre plusieurs impacts sur la santé mentale des individus. D'ailleurs, ces impacts sur les hommes et les femmes semblent assez similaires, tel que le sentiment de peu de contrôle de ce qui se passe, ce qui crée une situation d'impuissance (Dubé et coll., 2005). Cette impuissance créée par un manque de contrôle et du stress, a des effets sur le développement neurologique qui ne sont pas spécifiquement liés à un seul genre (*Ibid.*). De

plus, plusieurs survivant sont portés à s'attribuer le blâme des abus et ceci peut causer des problèmes de santé mentale tels que l'anxiété, dépression, dissociation et colère (Daigneault, 2006). De plus, 8-12% des tentatives de suicides sont attribuées aux survivant d'abus sexuel durant l'enfance (Easton et coll., 2013). En effet, d'après Andover et coll. (2007), ceux ayant un historique de tentatives de suicide sont plus susceptibles d'indiquer des antécédents d'abus sexuels durant l'enfance que les personnes n'ayant aucun antécédent de tentatives suicidaire (*Ibid.*).

Toutefois, à l'aide de différentes recherches menées sur la thématique de l'abus sexuel, nous pouvons apercevoir une distinction entre les genres à cause de d'autres composantes telles que la gestion des émotions, la tendance à l'auto-identification comme victime, qui est davantage présente chez les femmes, et la dénonciation, également plus prononcée chez la gente féminine (Hébert, Cyr et Tourigny, 2011).

Les victimes d'abus sexuel vivent différentes émotions face à l'abus qu'elles ont vécus. Comme mentionné, les femmes « [...] tendent à internaliser leur détresse alors que les hommes tendent plutôt à l'externaliser » (Godbout et coll., 2007, p.47). En ce sens, selon plusieurs chercheurs, les hommes tendent plutôt à vivre de la rage, de la honte et de la colère (Fisher et Goodwin, 2009; Vaillancourt-Morel et coll., 2016; Easton et coll., 2014), puis, en raison des émotions vécues, à utiliser des conduites d'externalisation, dont l'usage de drogues et l'utilisation de la violence.

Fisher et Goodwin (2009) expliquent comment la honte joue un rôle important sur la colère et la rage. D'une part, la honte a trait au sentiment d'être inférieur aux autres, de se sentir exposé, d'être rejeté du reste du monde et de se voir disparaître (*Ibid.*). D'autre part, la rage est « une explosion qui inverse l'implosion de la honte » (*Ibid.*). C'est-à-dire que, lorsqu'un sentiment de honte est vécu chez un individu, une explosion vient se manifester à l'intérieur de soi et fait réagir

la personne. Fisher et Goodwin (2009) donnent l'exemple de la rage des hommes violents qui sert de carapace afin de cacher leur moi « honteux » directement lié à l'abus sexuel vécu. Il est alors possible de se questionner sur la distinction entre la colère et la rage. En fait, la colère est manifestée par les obstacles qui viennent s'établir sur notre chemin et qui nous empêchent d'atteindre notre but, alors que la rage est plutôt une « réponse à une attaque humiliante ou dégradante envers le moi, que l'attaque vienne de l'intérieur ou de l'extérieur » (*Ibid*, p.139). Lorsqu'un homme se sent « attaqué », il sera tenté d'inverser la situation et d'attaquer l'autre afin d'exprimer sa rage contre la source d'humiliation perçue et, ainsi, protéger le moi intérieur (*Ibid*). La rage exercée par la violence sert donc à éloigner les sentiments insupportables de la honte en devenant défensif (*Ibid*).

Maintenant que nous saisissons le lien entre la honte et la rage, nous pouvons faire référence aux hommes victimes d'abus sexuel et l'externalisation. Dans plusieurs études qui portent sur les agresseurs, les chercheurs ont découvert un lien important « entre le souvenir d'expériences honteuses durant l'enfance et la colère/la rage qui s'ensuivent à l'âge adulte, ainsi que la violence entre partenaires intimes (de même que les dysfonctions de la personnalité) » (*Ibid*, p.141).

Comme mentionné précédemment, la honte peut amener certains hommes à se questionner sur leur identité et peut les conduire à l'hypermasculinité en utilisant les normes masculines avec rigidité (Godbout, 2019, p. 254). D'ailleurs, cette hypermasculinité peut mener à « une plus grande détresse psychologique ainsi qu'un plus haut risque de tentatives de suicide (Easton et coll., 2013 ; Mahalik et coll., 2003) » (Godbout, 2019, p. 254). En effet, des études démontrent que ces hommes victimes d'abus sexuels présentent un taux élevé de problèmes de santé mentale tels que le syndrome de stress post-traumatique ainsi que des symptômes dépressifs par rapport aux hommes non-victimes d'abus sexuel (O'Leary et coll., 2017).

1.3.4. Fonctionnement social et rôle parental

Plusieurs répercussions des abus sexuels vécus durant l'enfance viennent affectées le fonctionnement des hommes à l'âge adulte. Par contre, l'ampleur de l'abus, le moment et l'agresseur ont tous une incidence différente sur les réactions sociales que peut vivre la victime (Ullman et coll., 2005). D'ailleurs, « [...] l'évitement de l'intimité, l'insatisfaction conjugale, les difficultés à maintenir les relations intimes et la méfiance envers autrui » font partie de ces répercussions (Godbout, 2019, p.250). À cause de ces répercussions, les hommes vivent de l'isolement.

De plus, on indique que plus l'agresseur était une personne significative, plus l'individu aura de la difficulté à former des relations interpersonnelles (Briere et Rickards, 2007). Cette dernière peut être expliquée par un manque de protection qui cause un manque de confiance envers autrui ce qui peut amener à percevoir le rejet, l'abandon ou la perte (Godbout et coll., 2019).

Le rôle parental semble également affecté par les répercussions des abus sexuel. D'ailleurs, la peur d'être perçu comme un agresseur vient freiner leur rôle parental « [...] dont leur capacité à offrir des soins à l'enfant (p. ex., bain, changement de couche) et contribue à un inconfort avec les marques d'affection envers leur enfant, ainsi qu'une confusion entre les rapports parents-enfants sains et abusifs » (Godbout, 2019, p. 255). Cette croyance vient affecter les rapports entre le père et son enfant. Toutefois, on indique que 70-88% de ces pères ne répètent par les abus sexuels sur leurs enfants (Salter et coll., 2003).

1.3.5. Parcours scolaire et travail

Le milieu scolaire est un endroit où nous pouvons observer plusieurs répercussions des abus sexuels sur les garçons. Ces répercussions peuvent se présentées sur leur santé physique, leur santé mentale, leurs résultats scolaires, leurs relations interpersonnelles et autres. En effet, ces garçons

ont tendance à obtenir des notes inférieurs, à recevoir des cours spéciaux et à avoir de moins bons résultats scolaires en étant moins engagé et en manquant souvent l'école (Leiter, 2007 ; Shonk et Cicchetti, 2001). D'ailleurs, en plus d'avoir de la difficulté à s'adapter au milieu scolaire, certains peuvent présenter des comportements agressifs (Samson et Deslauriers). Ces comportements sont plutôt envers les autres élèves et particulièrement ceux qui sont rejetés ou détestés (Lee Raby et coll., 2019). D'après plusieurs auteurs, à l'école, on observe de grandes répercussions sur le plan de leurs relations sociales. Ainsi, certains ont de la difficulté à créer des liens d'amitié, se retrouvent en conflit avec les autres élèves et sont moins satisfaits avec leurs amis que les enfants non maltraités (Cicchetti & Toth, 2016; Gilbert et al., 2009; Widom, 2014; Lee Raby et coll., 2019). Également, ces garçons sont plus portés à être intimidés par les élèves au cours de leur parcours scolaire (Tomasula et coll., 2012).

D'un autre côté, les comportements à l'école peuvent être expliqués par une difficulté d'adaptation à son environnement familial et pourraient également s'étendre jusqu'à l'âge adulte dans un cadre professionnel (Diamanduros et coll., 2012). Toutefois, très peu de recherches s'attardent aux répercussions des abus sexuel sur leur vie au travail de ces hommes. Néanmoins, d'après Tourigny et coll. (2005), ils indiquent que plus les abus sexuel ont été sévères, plus le risque d'obtenir un faible salaire est élevé.

1.4. La complexité du dévoilement

Tout d'abord, l'agression sexuelle est une problématique discutée tant dans les recherches universitaires en sciences sociales que sur la place publique. En ce sens, sur le site du Gouvernement du Canada, sous la rubrique des agressions sexuelles, on informe le public que « les agressions sexuelles figurent parmi les crimes qui sont les moins signalés à la police » (Juristat, 2015, p.1). Dénoncer l'abus sexuel vécu peut être une étape difficile et plusieurs n'ont pas

forcément le courage de le faire. Dorais (2002) indique qu'il « découle en moyenne 42 ans entre le moment de l'agression et le moment du dévoilement des hommes » (Dorais, 2002 dans Godbout et coll., 2019, p. 248).

De plus, pour comprendre la complexité du dévoilement, il importe de souligner les facteurs qui peuvent entrer en jeu lors du moment de la dénonciation : mettre sa vie en danger, ne pas vouloir ruiner la vie de l'agresseur, s'autoblâmer, revivre le traumatisme de l'abus et autres. De plus, à la suite d'une recherche menée auprès de victimes d'abus sexuel, certains auteurs ont offert d'autres explications démontrant le désistement des gens à dénoncer l'abus subi : « l'incident a été réglé d'une autre façon (61 %), il n'a pas été jugé suffisamment important (50 %), il était considéré comme une affaire personnelle (50 %) ou les victimes ne voulaient pas que la police soit informée (47 %) » (Juristat, 2015, p. 6). Il ne faut tout de même pas oublier que, lorsqu'un individu signale un abus sexuel, les cas sont déclarés plus tard (*Ibid*, p.12), puis qu'une dénonciation implique de longues procédures et un processus judiciaire qui peut s'étendre sur plusieurs années : plainte à la police, enquête policière, comparution de l'accusé devant un juge et poursuite de la plainte – voire recommencer le processus en entier – lors d'une reconnaissance de non-culpabilité de l'agresseur.

Toutefois, comme mentionnent Godbout et coll. (2019), les parents jouent également un grand rôle dans le processus de dénonciation de leur fils. Un enfant ou un adolescent victime vivant avec des parents non-soutenants pourrait penser qu'il « [...] « mérite » l'agression et ne vaut pas la peine d'être soutenu » (Godbout et coll., 2019, p. 249) et décider de ne pas dénoncer. Le soutien des parents est donc très important surtout à partir du moment où l'enfant et/ou l'adolescent révèle l'abus sexuel. Le garçon sera beaucoup plus en mesure de comprendre qu'il vaut la peine d'être soutenu et compris dans cette vulnérabilité :

L'effet positif du soutien parental révèle le rôle important que peut jouer une figure d'attachement lors d'une agression sexuelle en enfance, puisqu'elle permet à l'homme

d'apprendre (ou non) qu'il vaut la peine d'être soutenu et que certaines personnes significatives (p. ex., parents) sont fiables en situation critique ou de grande vulnérabilité. (Godbout et coll., 2019, p.249)

Par ailleurs, d'autres facteurs peuvent contribuer au non-dévoilement par les hommes victimes d'abus sexuels : le sentiment de ne pas être dans la « norme », la honte, la peur d'être perçu comme un homosexuel et la peur d'être perçu lui-même comme un agresseur par le fait qu'il ait été abusé sexuellement. Puis, comme mentionne Daigneault et coll. (2006), la honte peut être un facteur de sous-dévoilement chez les hommes ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance.

1.4.1. Le lien avec l'identité de l'agresseur

Lorsqu'un individu est victime d'abus sexuel, plusieurs facteurs peuvent entrer en jeu et faire en sorte qu'il ne dénonce pas, dont l'identité de l'agresseur (homme/femme). Selon plusieurs auteurs, cette dernière va affecter plus spécifiquement les hommes : « la honte entretenue par la socialisation masculine, proscrivant aux hommes d'être étiquetés comme des « victimes » et, dans les cas où l'agresseur est un homme, celle liée au caractère homosexuel de l'agression » (Godbout et coll., 2019, p. 248). Par conséquent, il est très rare qu'une femme ne dénonce pas l'agresseur pour cette raison, puisqu'elle a une moins grande crainte que les gens questionnent son orientation sexuelle par le fait que dans la majorité des cas, l'agresseur est un homme : « les auteurs d'abus sexuels sont le plus souvent des hommes : à 94,0 % pour les filles et à 82,1 % pour les garçons » (Ewering et coll., 2013, p. 226). D'ailleurs, pour les hommes, nous retrouvons une double victimisation face à l'identité de l'agresseur puisque les hommes peuvent tout de même se faire abuser sexuellement par un homme (82,1 %) et également par une femme (*Ibid.*).

1.4.1.1. Auteur d'abus sexuel : homme

Un adolescent de 16 ans victime d'abus sexuel par son entraîneur ne serait pas porté à dénoncer à ses amis de la même équipe par le simple fait qu'il risque de ne pas être cru ou d'être étiqueté comme étant homosexuel. La majorité des individus ont tendance à croire qu'un adolescent ne pourrait pas être abusé sexuellement parce qu'il devrait être conscient de ce qui lui arrive et connaître les manières de se défendre. Autrement dit, la majorité identifierait la situation comme étant une relation sexuelle plutôt qu'un abus sexuel. D'ailleurs, puisque la majorité des garçons adolescents se font abuser par une personne non apparentée, dont un entraîneur, un membre du clergé ou un chef de troupe (Negriff et coll., 2014, p. 8), il est difficile de reconnaître que cette dernière a l'intention de l'abuser. À titre d'exemple, à la suite d'un entraînement, il n'est pas rare que l'adolescent prenne sa douche et que l'entraîneur entre dans le vestiaire. Cependant, pour une fois, l'entraîneur prend aussi une douche ; une douche ouverte avec l'adolescent. L'entraîneur débute sa stratégie en utilisant l'humour dans la douche et la situation dégénère en abus sexuel. Cet exemple explique le fait que, lorsqu'on a une relation assez distincte avec un individu, il est difficile de croire qu'une telle situation puisse se produire avec une personne qui joue un rôle formel.

Ceci étant dit, la majorité des victimes de 13 ans et moins ont été abusées par un membre de leur famille comparativement à l'adolescence où l'agresseur n'est pas une personne apparentée : « [...] d'après le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSPQ, 2014), la majorité des victimes de 13 ans et moins ont été agressées par un membre de leur famille » (Godbout et coll., 2019, p. 245).

1.4.1.2. Lorsque la personne qui a posé des gestes d'abus est une femme

Si nous regardons le revers de la médaille, un garçon de 16 ans abusé par son entraîneuse n'aurait pas le réflexe de dénoncer. Puisque les agressions sexuelles commises par des femmes sur des hommes sont peu discutées, les hommes sont moins portés à dénoncer cet abus en raison des mythes qui entourent cette situation, en plus du fait que cela pourrait plutôt être vu comme une expérience « chanceuse » (Vaillancourt-Morel et coll., 2016) et non « dérangeante ». D'ailleurs, les garçons sont plus prompts à être victimes d'une agression sexuelle commise par une femme que les filles, mais les statistiques démontrent qu'il est tout de même rare qu'une femme participe à l'abus sexuel envers un garçon. En effet, « les garçons (9,5 %) sont plus fréquemment que les filles (1,2 %) victimes de femmes ; cependant, la participation des femmes aux abus sexuels reste minoritaire » (Ewering et coll., 2013, p. 226).

1.5. S'autodéfinir comme survivant

S'autodéfinir comme survivant prend beaucoup de courage puisque l'individu doit accepter l'action négative qu'on lui a infligée. La recherche de Stander et coll. (2002) évoque un ratio 6 :1 en lien avec l'auto-identification à titre de survivant : les femmes sont six fois plus portées à s'auto-identifier comme survivantes que les hommes (Vaillancourt-Morel et coll., 2016, p. 229). À ce sujet, les travaux de Vaillancourt-Morel et coll. (2016) indiquent qu'une proportion d'environ 8% d'hommes rapporte une victimisation sexuelle en enfance lorsqu'une définition subjective qui nécessite de s'identifier comme une victime est utilisée (Godbout, 2019). D'ailleurs, plusieurs hommes victimes d'abus sexuels se retrouvent dans le déni et seront plus portés à utiliser des « stratégies d'évitements et de conduites d'externalisation » (Dhaliwal, 1996).

Certaines études indiquent que les garçons subissent généralement des agressions sexuelles « plus envahissantes, comportant une plus grande variété d'actes sexuels, et commis par un plus

grand nombre d'agresseurs (Purcell, Malow, Dolezal & Carballo-Diéguez, 2004; Romano & De Luca, 2001) » (Godbout *et coll.*, 2007, p. 47). D'ailleurs, tout comme Godbout *et coll.*, (2007) l'indiquent, ces constats pourraient découler du fait qu'il y a une sous-déclaration de l'abus chez les hommes et seulement les abus sexuels graves seraient rapportés.

1.6. Cadres conceptuels/théoriques

1.6.1. Modèle écosystémique

Le cadre théorique utilisé pour analyser le vécu des hommes victimes d'abus sexuel durant l'enfance sera inspiré du modèle écosystémique. Tout d'abord, ce modèle également nommé théorie écologique (Bronfenbrenner, 1979) est applicable à toute situation de vie d'une personne et permet d'évaluer les besoins de l'individu (Guillemette, 2017). À l'aide de ce modèle, nous pouvons analyser les différentes parties du système (microsystème, mésosystème, exosystème, macrosystème et chronosystème) et identifier comment un système va affecter son ensemble et aussi, chacune de ses parties. (*Ibid.*) Toutefois, des limites se présentent par le schéma sous forme de représentation d'une « poupée russe » (Annexe A) puisqu'il ne démontre pas le mésosystème, soit les liens et interactions entre les microsystèmes (Absil et coll., 2012). Sous ces considérations, nous faisons le choix d'utiliser un schéma qui implémente clairement le mésosystème afin de comprendre l'interaction et la dynamique des microsystèmes (*Ibid.*) (Annexe B). Autrement dit, ce schéma (Annexe B) permet de comprendre l'impact des interactions entre les microsystèmes sur la démarche de demande d'aide.

Dans le cadre de cette recherche, le modèle écologique permet de tenir compte, dans la compréhension de la trajectoire d'aide des hommes victimes d'abus sexuel durant l'enfance, des caractéristiques individuelles (ontosystème), du milieu familial et de la scolarité (microsystème), des liens entre les différents microsystèmes tels que le lien entre le milieu familial et le milieu

scolaire (mésosystème), de l'influence indirecte de la société (exosystème), du contexte socioculturel, de la langue, de la religion et des valeurs (macrosystème) et l'ensemble des considérations temporelles liées à l'âge, à la durée et aux étapes de la vie (chronosystème) (Bouchard, 1987). De plus, le modèle écosystémique permet d'effectuer un schéma d'analyse incluant les différents systèmes indiquant l'ensemble des facteurs liés à la trajectoire de demande d'aide de ces hommes francophones ayant vécu l'abus sexuel durant l'enfance.

1.6.2. Processus de demande d'aide de Gross et McMullen (1983)

Afin de bien saisir cette trajectoire de demande d'aide, le processus de demande d'aide (*Help seeking process*) de Gross et McMullen (1983) est étudié. Ces auteurs (1983) tentent d'expliquer les facteurs de demande d'aide qui découlent de l'évaluation que fait une personne de sa réalité (Gross et McMullen, 1983 dans Popieul, 2015). Tel que l'indiquent Turcotte et coll. (2002), plusieurs facteurs peuvent influencer la demande d'aide, notamment : « [...] ses expériences antérieures, les informations normatives, le jugement des autres et la comparaison sociale » (p. 7). Tout d'abord, ce processus de demande d'aide est divisé en trois étapes : « 1) la perception d'un problème et du besoin non-satisfait ; 2) la décision d'agir de manière à résoudre le problème ou à satisfaire le besoin ; 3) la recherche d'aide et les stratégies d'actions » (Gross et McMullen, 1983 dans Popieul, 2015, p. 31). Ensuite, pour chaque étape, le destinataire potentiel se posera certaines questions tout au long de du processus de demande d'aide : « 1) Est-ce que j'ai un problème que l'aide va atténuer ? 2) Devrais-je demander de l'aide ? 3) Qui est le plus capable de fournir le type d'aide dont j'ai besoin ? » (Traduit de Gross et McMullen, 1983, p. 47). Plus précisément, voyons ces trois étapes en détail :

1) Perception du problème :

La première étape fait référence à comment l'individu perçoit son problème. Tout d'abord, il doit reconnaître les symptômes, les définir comme problématiques et avouer que l'aide est nécessaire pour traiter le problème (Gross et McMullen 1983). Toutefois, chaque individu perçoit ses symptômes de différentes façons, ce qui est normal et anormal. À titre d'exemple, un homme victime d'abus sexuel durant l'enfance qui utilise des conduites ou mécanismes d'externalisation (utilisation de la violence, usage de drogue) peut ne pas reconnaître ses symptômes parce qu'il a intégré l'image de la masculinité véhiculée socialement ; soit celle de l'homme fort et en contrôle. Certains peuvent penser que « [...] ceux qui cherchent de l'aide sont ceux qui ont besoin d'aide et ceux qui ne cherchent pas d'aide n'ont pas besoin d'aide » (*Ibid.* p.51). Cependant, plusieurs recherches démontrent que ce n'est pas le cas. Zola (1966) estime que la proportion de troubles non traités (spécifique aux abus sexuels) est égale aux deux tiers de toutes les conditions existantes. Par contre, même si une personne reconnaît ses symptômes comme inhabituels, cela ne fera pas en sorte qu'elle décidera d'agir et demander de l'aide (*Ibid.*). Ce qui va vraiment amener un individu à aller chercher de l'aide dépendra de la pertinence pour l'action selon sa culture, son identité ethnique ou de groupe (*Ibid.*). Tel que mentionne Zola (1966): « Such significant indexes of one's major reference group identifications as social class, ethnicity, religious affiliation, age, and sex have all been related to variations in problems perception » (p. 52). D'ailleurs, d'après plusieurs auteurs, les femmes sont plus portées à signaler leur détresse et symptôme que les hommes (Chesler, 1972 ; Gurin, Veroff, & Fred, 1960 ; Kulka, 1978 dans Gross et McMullen, 1983). La société renvoie le rôle masculin comme fort et indépendant et le rôle féminin comme faible et dépendant (Gross et McMullen, 1983). Certains hommes ne voudront pas demander de l'aide pour ne pas être perçus comme faibles. Puis, l'entourage de la personne joue un grand rôle

sur comment l'individu va agir face au problème et notamment sa décision d'aller chercher de l'aide : « Cultural context affects not only the perception of potential problems; it also conditions ways of dealing with problems » (*Ibid.*, p. 53).

2) La décision :

La deuxième étape du processus de demande d'aide repose sur tout ce qui va influencer l'individu à prendre la décision d'aller chercher de l'aide ou non. Il existe trois possibilités pour l'individu: ne rien faire et dissimuler le problème, essayer de résoudre le problème soi-même ou décider d'en parler et d'aller chercher de l'aide (Gross et McMullen, 1983 dans Popieul 2015). Cette décision va dépendre des jugements et valeurs de l'individu face à sa problématique (Gross et McMullen, 1983). Toutefois, avant même de demander de l'aide, il faut reconnaître qu'il y a un problème et avoir espoir en l'amélioration. Parfois, la décision peut se pencher sur deux angles ; les coûts et la honte. Les coûts qui peuvent être rattachés afin d'obtenir de l'aide ; déplacement, thérapie, journées de congé et autres. Ensuite, la honte rattachée à la demande d'aide. Cependant, d'après Dulac (2001), la majorité des hommes vont éventuellement se diriger vers un service d'aide, mais plus tardivement. À titre d'exemple, certains vont se retrouver à aller chercher de l'aide sous pression de leurs partenaires (menace de quitter) ou parce qu'ils ont peur de reproduire l'abus sexuel (sur leurs enfants, conjoint.e).

3) Recherche d'aide :

La dernière étape est la recherche d'aide. Comme mentionner précédemment, suite à la réflexion sur les coûts et bénéfices qu'apportera l'aide, l'individu débutera sa recherche d'aide ou non. Toutefois, dans certaines régions, il est difficile de retrouver des services d'aides pour ces hommes victimes d'abus sexuel durant l'enfance et qui peut mener un homme à abandonner sa

recherche d'aide. Afin d'anticiper des résultats positifs, Gross et McMullen (1983) nous indiquent qu'il y a une relation entre « la manière de poser le problème et l'aide fournie, c'est-à-dire entre le besoin, l'aide recherchée et l'aide apportée » (Popieul, 2015, p. 33).

CHAPITRE 2 – LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

2.1. Objectifs et question de recherche

Pour diverses raisons, on retrouve encore des lacunes quant aux connaissances sur les hommes ayant vécu de l'abus sexuel durant l'enfance ou l'adolescence. Ces lacunes font en sorte que très peu de ressources sont à leur disposition ou les services sont non adaptés selon leurs besoins. Afin de contrer ces lacunes, l'expérience subjective des hommes doit être prise en compte afin de mieux comprendre leur parcours, ainsi que leurs besoins. Grâce à la méthode d'entrevue semi-dirigée, il a été possible de cerner les besoins de chacun et de répondre à la question suivante : qu'est-ce qui incite les hommes ayant vécu des abus sexuels durant l'enfance et/ou à l'adolescence à aller chercher de l'aide à l'âge adulte ?

2.2. Présentation de la méthodologie

Une grande majorité des recherches sur l'abus sexuel au masculin se retrouve quantitative. C'est-à-dire, ces recherches cherchent à démontrer des statistiques qui démontrent qu'« un garçon sur six est victime d'agression à caractère sexuel avant l'âge de 18 ans [...] » (Dorais, 2008, p. 1). Toutefois, la recherche quantitative présente une lacune majeure puisqu'elle ne s'attarde pas au point de vue des participants (hommes victimes d'abus sexuel dans ce cas-ci) et à leur manière de percevoir leur vécu face à la problématique étudiée.

À l'inverse, la recherche qualitative permet d'élargir les connaissances « [...] intériorisées des dilemmes et enjeux auxquels les personnes font face. Elle s'intéresse à la complexité d'un phénomène et à la façon dont les personnes perçoivent leur propre expérience à l'intérieur d'un contexte social donné » (Noiseux, 2006, p. 268). De plus, cette méthode permet de rendre les données plus « compréhensibles, globalement, compte tenu d'un problème pratique ou théorique qui préoccupe le chercheur » (Paillé et Mucchilli, 2013, p. 35). Lorsque nous parlons de la recherche qualitative en service social, plus spécifiquement de l'épistémologie aujourd'hui, il est

important de se questionner sur la place de la recherche en travail social eu égard à la tendance à la production des données probantes et des tensions entre recherche et pratique. La recherche qualitative en travail social permet de mieux comprendre pourquoi ces personnes agissent d'une telle manière et d'écouter ce que les acteurs nous disent face à leur vécu. En d'autres mots, opter pour une recherche qualitative a permis de comprendre ce qui a amené ces huit hommes victimes d'abus sexuels à demander de l'aide à l'âge adulte. Cette recherche a permis aux hommes de s'exprimer et de partager leurs propres perceptions face à ce qu'ils ont vécu.

2.2.1. Échantillon, lieux et stratégies de recrutement

Dans le but de connaître la trajectoire de demande d'aide des hommes francophones ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance et/ou l'adolescence, l'échantillon est de 8 hommes volontaires victimes d'abus sexuel dans la région de Montréal et Sherbrooke. En effet, cette recherche s'inscrit dans une recherche plus vaste réalisée par une équipe de chercheurs qui s'intéressent au point de vue des intervenants et des hommes victimes d'abus sexuels sur la problématique et les services qui leur sont destinés. Les critères de sélection afin d'obtenir l'échantillon de cette recherche étaient ; des hommes volontaires de 18 ans et plus, ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance et/ou l'adolescence, avoir la capacité à s'exprimer en français et doivent être inscrits à un groupe au *Centre de Ressource et d'Intervention Pour Hommes Abusés Sexuellement dans leur Enfance* (CRIPHASE) ou au centre *Soutien aux Hommes Agressés Sexuellement durant leur Enfance* (SHASE). Une première entrevue individuelle pour ces 8 hommes a été réalisée avant le groupe puis une deuxième sera effectuée à la suite de la dernière session de groupe. Dans le cadre de ce mémoire, l'échantillon est le même que la recherche précédente.

Il est évident que ces critères de sélections exclus les femmes et les garçons de moins de 18 ans et les hommes anglophones. De plus, puisque cette étude s'attarde seulement aux hommes ayant reçu des services, ceci ne permet pas de connaître les besoins des hommes n'ayant jamais fait de demande d'aide. Puis, nous nous sommes restreints à deux organismes au Québec.

Afin d'obtenir un échantillon de 8 hommes, le recrutement s'est fait par l'intermédiaire de deux milieux : le CRIPHASE à Montréal et SHASE situé à Sherbrooke. Lorsqu'un homme s'inscrivait au groupe pour hommes victimes d'abus sexuel durant l'enfance et/ou l'adolescence, les intervenants de groupe informaient l'homme de la recherche. Grâce à ces deux organismes ainsi que les intervenants de groupe, l'ensemble de l'échantillon nous a permis d'obtenir un éclairage substantiel sur la trajectoire de demande d'aide de ces hommes. Puis, le fait d'écouter des hommes ayant vécu de l'abus sexuel ainsi que leur vécu d'enfance, a permis de comprendre l'influence des microsystèmes (famille, ami, milieu scolaire, et autres) et leurs impacts sur la demande d'aide. « C'est le principe de la diversification interne qui s'applique : il s'agit de prendre les informateurs les plus divers possible dans le groupe afin de maximiser l'étude extensive du groupe choisi » (Pires, 1977 dans Popieul, 2015, p. 50).

2.2.2. Approche méthodologique et collecte de données

Afin de procéder à la collecte de données, deux outils ont été utilisés ; un bref questionnaire et l'entrevue semi-dirigée. Le premier outil nous a permis de dresser un portrait sociodémographique de chaque homme en posant des questions qui demandaient leur âge, leur lieu de résidence, leur origine ethnique, leur niveau de scolarité, leur revenu annuel et d'autres. L'outil permet d'avoir recours à ces données qui pourraient avoir une influence sur la demande d'aide. À titre de référence, un homme qui habite en milieu rural, a donc de la difficulté à trouver un service d'aide, et qui se retrouve à faible revenu sera beaucoup moins porté à demander de

l'aide comparativement à un homme en milieu urbain, avec un revenu adéquat et qui a accès à différents services. Toutefois, cet outil a été donné avant les entrevues et ceci peut paraître froid et non chaleureux puisque les participants doivent répondre à des questions et certains peuvent avoir une crainte de se faire juger sur leur revenu annuel, leur orientation sexuelle, leur âge, et autres.

D'un autre côté, le deuxième outil est l'entrevue semi-dirigée. Nous avons fait le choix de cet outil afin d'aborder les différents thèmes avec l'aide de questions prévues à l'avance. Ces thèmes nous semblaient importants, mais nous voulions également laisser la place à l'homme de s'exprimer de la manière donc il le voulait. Autrement dit, nous n'avions pas à ce fier à l'ordre des questions comme une entrevue directive, mais nous voulions quand même garder une certaine structure sans refléter une entrevue non directive. Afin de garder cette stabilité, par moment, nous reformulions ce que l'homme venait de dire et ceci nous permettait de poser une autre question qui se retrouvait dans un autre thème.

Cet outil se retrouve avec plusieurs avantages et quelques limites. En fait, puisque l'outil demande une certaine organisation, ceci permet au chercheur de bien se préparer avec des thèmes et des questions. Toutefois, ces questions peuvent mettre une pression sur le chercheur et lui offrir moins de liberté puisqu'il doit aborder chaque thème pour chaque entrevue : « dans ce type d'entrevue, l'intervieweur arrête une liste des sujets à aborder, formule des questions concernant ces derniers et les présente au répondant dans l'ordre qu'il juge à propos » (Fortin, Côté et Fillion, 2006 dans Popieul, 2015, p. 53). D'ailleurs, puisque le chercheur se base sur la littérature afin de créer ces questions, il peut venir compléter et approfondir des domaines de connaissance spécifiques par rapport à l'entretien non directif, en apportant une richesse et une précision plus grande que les informations recueillies. Cependant, il peut devenir très complexe pour le chercheur d'arrêter un participant qui s'éloigne du sujet et qui répond à la fois, plusieurs questions (non

posées) en même temps. Enfin, l'outil laisse place au chercheur à demander des précisions lorsqu'il ne saisit pas ce que le participant exprime. De même, le chercheur peut également poser d'autres questions qui ne se retrouvent pas dans l'entrevue de départ, en lien avec ce que le participant partage (Dallaire et coll., 2003).

2.2.3. L'analyse de contenu comme méthode d'analyse des données

Afin de procéder à l'étape de l'analyse du contenu, les données doivent être recueillies par des participants ou des documents. En fait, la recherche qualitative permet au chercheur de développer « un rôle important dans tout le processus d'analyse des données recueillies » (Bogdan & Biklen, 1998). Présentement, je me retrouve à cette étape dans mon mémoire (analyse de mes données) puisque j'ai déjà obtenu mes huit entretiens ; j'ai complété la transcription (verbatim) et j'ai fait un résumé pour chaque entrevue. Maintenant, je m'apprête à commencer ce chapitre d'analyse de données avec cette méthode d'analyse de contenu.

L'analyse de contenu « vise à découvrir la signification d'un message, que celui-ci soit un discours, un récit de vie, un article de revue, un mémoire, etc. » (Mayer et coll., 2000, p. 161). Autrement dit, le chercheur analyse les entrevues à l'aide de procédures dans le but de donner un sens à ces données. L'objectif principal de cette méthode est de développer des catégories en fonction de ce que le chercheur vise à mettre en valeur. Dans ces catégories, nous retrouvons ceux descriptifs et ceux conceptuels. La catégorie conceptuelle va englober des thèmes reliés spécifiques et le descriptif va décrire la catégorie à l'aide de divers thèmes. De plus, trois modèles peuvent être utilisés pour procéder à ce processus de catégorisation et de classification ; ouvert (inductif), fermé (déductif) et mixte (va-et-vient entre induction et déduction) (*Ibid.*). Dans ce mémoire, le modèle mixte est utilisé afin de rester un peu ferme aux catégories prédéfinies, mais

également ouvert au changement que les participants peuvent apporter. Cette catégorie mixte permet de faire des ajustements dans les catégories et d'en rajouter.

Cette méthode d'analyse des données comprend plusieurs étapes afin de bien analyser chaque entrevue (*Ibid.*) :

- 1) Préparer les données (transcription en verbatim) ;
- 2) Se familiariser avec les données (lire, résumés de textes, notes d'observation) ;
- 3) Créer des catégories descriptives ;
- 4) Transformer les catégories préétablies en catégories conceptualisantes.

2.3. Considérations éthiques

Tout d'abord, la démarche déontologique proposée a été évaluée et approuvée par le Comité d'éthique de la Recherche (CÉR) de l'Université d'Ottawa et un certificat d'approbation déontologique a été émis le 18 mai 2020 (voir Annexe D). L'abus sexuel est un sujet sensible et qui peut faire surgir beaucoup d'émotions. En effet, les répondants étaient informés avant l'entrevue qu'ils avaient le droit en tout temps de prendre une pause, de mettre fin à l'entrevue et de demander l'assistance d'un professionnel suite à l'entrevue. De plus, à l'aide d'un formulaire de consentement le chercheur principal a obtenu le consentement libre et éclairé de la part des participants avant le début des entrevues. Toutes les bandes audio ont été tenues sous clé par un nom fictif connu par le chercheur principal. Ensuite, l'anonymat des participants a été garanti par l'utilisation de pseudonymes lors de la transcription des enregistrements et dans la présentation des résultats. Puis, ils ont également été informés des bienfaits de leur participation à la recherche. Leur contribution a permis de mettre en valeur leur partage face aux réalités qu'ils doivent vivre ainsi que leur point de vue face aux services sociaux et à l'intervention de groupe.

2.4. Limites et apports de la recherche

Dans le but de comprendre les résultats de cette recherche, nous devons présenter les limites qu'elle en détient. Tout d'abord, j'aimerais indiquer que cette recherche exclut les femmes et les personnes non binaires. De plus, l'abus sexuel est une problématique qui est assez vaste dans son contexte et l'âge à laquelle l'homme avait, aura des répercussions différentes.

Tout d'abord, l'échantillon constitue de huit hommes, ce qui ne permet pas de généraliser la population des hommes ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance. Toutefois, les résultats ont permis de comprendre le parcours de vie de ces huit hommes rencontrés. Ces hommes ont rencontré le chercheur au moment de l'entrevue ce qui ne permet pas de créer un climat de confiance et d'ouverture à sa pleine capacité. Aussi, lors des entrevues, certains mentionnaient avoir de la difficulté à faire confiance aux hommes et le chercheur qui a réalisé les entrevues était un homme. Autrement dit, peut-être que le sexe du chercheur a biaisé certains détails manquants des résultats. Ensuite, puisque tous les hommes interrogés étaient d'âge adulte, l'abus sexuel vécu durant l'enfance et/ou à l'adolescence date depuis longtemps et peut-être que certains ont tenté d'omettre ou modifier certains faits ou sentiments vécus. La trajectoire de demande d'aide dure en moyenne sur plusieurs années et il est difficile d'identifier un seul moment déclencheur qui a engagé l'homme à aller chercher de l'aide. En effet, la majorité des hommes ont vécu plusieurs moments déclencheurs sur différentes années. Puis, puisque cette recherche s'attarde seulement aux hommes ayant reçu des services, elle ne permet pas de connaître les besoins des hommes n'ayant jamais fait de demande d'aide.

CHAPITRE 3 – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Tout en établissant un lien direct avec le cadre théorique présenté ci-haut [Processus de demande d'aide de Gross et McMullen (1983)], les résultats obtenus lors des entretiens seront divisés en quatre catégories conceptuelles : l'expérience des hommes, la perception du problème, la décision d'agir et la recherche d'aide.

3.1. L'expérience des hommes à l'égard de l'abus sexuel vécue durant l'enfance et/ou l'adolescence

Suite aux entretiens réalisés avec les participants, nous pouvons constater plusieurs similitudes ainsi que quelques différences dans l'expérience qu'ont vécue ces huit hommes ayant été abusés sexuellement durant l'enfance et/ou l'adolescence. Tout d'abord, six hommes ont subi un abus sexuel durant leur jeune âge, soit à l'âge de 3 ans, 4 ans ou 5 ans et deux à 7 et 8 ans et un à l'âge de 10 ans. De plus, un homme a vécu un abus sexuel à l'adolescence, soit à 16 et le 8^e a vécu des abus sexuels différents pendant l'enfance et à l'adolescence. Sur un total de huit hommes, un participant a vécu un abus sexuel durant l'enfance et à l'adolescence, par deux agresseurs différents.

Six des huit participants ont vécu un abus intrafamilial, c'est-à-dire un abus exercé par un membre de leur famille élargie, que ce soit par leur(s) cousin(s) (2 hommes), l'oncle de leur mère (1 homme), leur propre père (1 homme), leur père/mère/grand-mère/grand-père (1 homme) ou leur oncle biologique (1 homme). Le septième homme a vécu un abus sexuel extrafamilial, aux mains d'une personne connue de lui, soit un religieux d'un pensionnat. De l'autre côté, seulement deux hommes sur huit ont été abusés sexuellement à l'adolescence par une personne de leur entourage. Pour l'un d'entre eux, l'abus sexuel a été commis par une personne qui fréquentait la même mosquée que lui, alors que pour l'autre, l'abus eut lieu dans le cadre d'une nouvelle rencontre à l'âge de 17 ans, avec qui l'homme venait d'emménager pour fuir sa ville natale, et qui avait deux

fois son âge. Un participant a vécu de l'abus sexuel à la fois durant l'enfance et à l'adolescence, et les abus ont été commis par des personnes différentes. Pendant l'enfance de cet homme, l'agresseur était un membre de sa famille propre (cousin/gardien), donc qui constitue un abus intrafamilial, et à l'adolescence, il s'agissait de son colocataire, ce qui consiste en un abus extrafamilial.

Ils n'ont pas décrit le contexte de l'abus, mais le nombre d'abus vécus variait entre un seul épisode d'abus et plusieurs, pouvant s'étaler sur une période d'environ neuf ans. Certains hommes rapportent ne pas se souvenir si l'abus n'est arrivé qu'une seule fois ou s'il s'est produit à plus d'une reprise :

C'était des fois chaque deux jours, chaque trois jours par semaine, des fois c'était juste les fins de semaine. Ça dépendait des périodes, mais c'était pas plus qu'une semaine. Pas plus que 7 jours en fait d'écart. (Mathéo)

Ensuite, certains ont mentionné avoir été manipulés, menacés et/ou même drogués :

Et il nous amenait tout le temps des petites gâteries puis y disait "dites-le pas à vos parents que j'suis passé avec du chocolat, des p'tites cochonneries, des p'tites gâteries, des sucreries" il ne restait pas longtemps pi ça se passait bien puis il s'en allait. Fait que nous on savait qu'il n'avait pas nécessairement le droit de venir, pi on se faisait dire "dites le pas à vos parents", on se faisait donner des gâteries faites que moi et mon frère on n'a surement rien dit à nos parents. [...] il faisait des petits laits chauds au miel, il faisait chauffer du lait avec du miel puis c'était comme une petite boisson chaude puis ça réchauffait. Fait que la fois qu'il est venu à maison puis que la première fois qu'il nous a fait ça, il nous a fait du lait chaud au miel. Mais il avait rajouté quelque chose dedans j'en suis sûr et certain parce que je me rappelle d'avoir bu le lait et je lui ai dit "ah le lait est caillé", ça ne goûtait pas bon. [...] Y'a mis tout de suite une main sur ma bouche puis y'a mis tout de suite une main dans mes culottes [...]. (Nicolas)

Un des hommes témoigne que l'agresseur utilisait également de la drogue appelée « deadmans » en lui faisant croire qu'il avait besoin de cette médication pour bien dormir :

Fait qu'il me donnait des « deadmans », la prescription de la pilule c'était des « deadmans ». Fait que là je n'ai pas pris la « deadman », là j'étais couché sur le dos puis là je bougeais pas puis il commence à me sucer, j'ai figé là. C'est la première fois de ma vie que j'avais conscience, j'ai viré fou. J'ai viré fou avec ça. (Louis)

Quelques participants ont également indiqué n'avoir aucun souvenir des détails des abus (du contexte, de l'endroit, de la durée, ni de leur âge) dû à une dissociation à la suite du traumatisme lié à l'abus sexuel :

Non ben, moi je sais pas, la psychologue à me parlait de dissociation d'esprit, je m'avais dissocié de l'événement ça fait que j'ai peut-être refoulé ça vraiment. Puis j'ai peut-être juste mis ça de côté. (Marc)

Toutefois, ces participants ont été informés des abus sexuels par un membre de la famille :

Puis j'ai eu de la misère de me rappeler de ce souvenir-là, un moment donné ça m'a surmonté, ça ma revenu pi c'est, j'ai appelé ma soeur parce que j'avais le souvenir que ma soeur était avec moi quand c'est arrivé. J'ai parlé à ma soeur je lui ai expliqué c'est quoi, ce que je pense qu'il m'avait fait pi elle m'a dit, elle m'a confirmé qu'il m'avait bien agressé sexuellement. (Marc)

Il semble également que cette dissociation peut engendrer une peur de retomber en choc psychique :

Ils veulent pas l'aborder parce que moi j'ai un blocage par rapport au sujet, j'ai vécu une psychose par rapport à ça et je pense que s'ils ne veulent pas l'aborder c'est d'abord pour me protéger moi. Pour pas tomber en dissociation ou en choc psychique. Mais je pense aussi que si je finis par m'en rappeler, bin l'accueil va être présent. (Louis)

Dans le cas précédent, l'homme interrogé semble éviter de repenser à ce traumatisme, mais demeure toutefois conscient que les souvenirs de l'événement peuvent remonter à la surface et qu'il est à risque de faire une deuxième psychose. Cependant, il présume que ses parents seront présents et accueilleront bien la discussion de ce sujet.

3.1.1. Contexte familial

Lors des entretiens, les participants ont eu l'opportunité d'expliquer le contexte familial dans lequel ils ont grandi. Certains ont mentionné qu'ils vivaient dans un contexte familial « normal »

alors que d'autres vivaient dans des milieux dysfonctionnels. Toutefois, pour certains, le contexte familial pouvait être à la fois « normal » et dysfonctionnel :

C'était un contexte normal et ce qui avait quelque part un contexte qui favorisait les agressions sexuelles qui se vivait plutôt seul, isolé ou des choses comme ça. Je pense que c'est 50/50. Bon c'est sûr que mes parents travaillaient beaucoup, on était presque toute la journée en vacances aussi avec ma grand-mère. (Miguel)

Dans ces différents milieux familiaux (qu'ils soient fonctionnels ou dysfonctionnels), ces hommes se trouvaient à vivre de la solitude, de l'isolement, de la culpabilité et de la honte. Certains avaient des parents qui les empêchaient de vivre leurs émotions, d'autres avaient des parents qui les blâmaient pour l'abus qu'ils avaient vécu et certains autres avaient des parents absents :

Mes parents travaillaient toute la journée, on restait avec ma grand-mère, mon grand-père partait toute la journée, ma grand-mère était seule à la maison, donc c'était propice pour des agressions vu qu'on faisait nos choses toutes seules là. C'était les plus grands qui nous surveillaient. (Miguel)

D'ailleurs, un des hommes explique qu'il a dû prendre soin de sa mère malade dès l'âge de 3 ans, et que son père niait ce qu'il lui racontait au sujet des abus exercés par son cousin. Cet homme vivait beaucoup de culpabilité durant son enfance face aux abus sexuels vécus puisqu'à cette époque, la religion renvoyait l'idée selon laquelle l'abus sexuel était un péché mortel. La religion a accentué le sentiment d'emprisonnement de cet homme, qui croyait être sur le côté du diable :

La culpabilité parce que dans ce temps-là c'était bien fort puis là c'était un péché mortel, condamné à l'enfer [...] j'étais condamné, ma vie était finie, j'étais condamné selon la religion. (Louis)

Malgré une conscience que les gestes posés sur lui étaient reprochables, les hommes ont eu tendance à se sentir coupables et responsables des abus vécus. Il était alors impossible pour eux de s'ouvrir aux proches pour différentes raisons. Parfois, le fait qu'un garçon ne puisse exprimer ces émotions au risque de se faire traiter de « fou » préfère se taire et ne rien dévoiler. À ce sujet,

certains ont décidé de se taire à cause d'une menace qui a créé une peur : *puis y m'a dit "fait pas de bruits parce que je vais m'occuper de ton p'tit frère aussi".* (Nicholas)

De plus, six participants sur huit ont indiqué avoir un père qui était soit absent, impliqué dans le monde criminel, dépréciait ses enfants, était sans émotion parce qu'il était un vétéran de la guerre, ou avait des comportements excessifs (alcool) :

Tu sais des fois t'as l'âge de 6-7 ans pi t'es pas supposé de peser de la poudre, t'es pas supposé de faire des sacs de drogue ou quoi que ce soit. (Roger)

Tu sais j'ai été élevé là-dedans moi. Oui ça rendait la vie difficile parce que fallait faire qu'est-ce que lui disait. (Roger)

Certains hommes ont dit ressentir et/ou remarquer qu'ils avaient vécu certaines difficultés durant leur enfance, mais ce n'est qu'à l'adolescence ou à l'âge adulte qu'ils ont compris les impacts des abus sexuels sur leur sexualité, leurs relations interpersonnelles, leur fonctionnement social, l'utilisation et l'abus de substances de drogue et d'alcool ainsi que l'intensité de leurs émotions (agressivité et colère).

3.1.2. Impacts sur la santé mentale et physique

Les participants ont identifié les impacts qu'ont eu les abus sur leur santé mentale et physique. Particulièrement, sur le plan des émotions qui ont fait davantage surface était la peur, l'anxiété, la colère et l'agressivité. De plus, rattachées à ses émotions se trouvaient la culpabilité, l'isolement, le manque de confiance et le refoulement sur soi :

Je me suis renfermé beaucoup sur moi et j'étais toujours en mode crainte, en mode j'ai peur, en mode il faut pas que ça se sache, il faut que personne, il faut que je dévoile rien ou que je fasse rien qui puisse faire resurgir cette histoire-là. (Mathéo)

L'un des participants, pendant son enfance, suite aux épisodes d'abus sexuels, vivait beaucoup de culpabilité parce qu'il croyait avoir commis un péché mortel selon la religion. En plus de cette culpabilité, il urinait dans son lit la nuit et son hygiène corporelle se détériorait :

Je pissais au lit la nuit, j'avais pas d'hygiène bin bin dans ce temps-là, fait que ça sentait fort dans la cour d'école. (Louis)

Également, certains ont mentionné avoir fait de l'insomnie, avoir beaucoup de cauchemars liés aux événements et avoir pris beaucoup de poids suite aux abus sexuels :

J'ai mangé mes émotions, moi à secondaire 5, je pesais 300 livres. (Nicolas)

En somme, les témoignages indiquent que la santé mentale et physique est grandement affectée par les abus sexuels, tout comme c'est le cas pour le fonctionnement social, qui sera décrit dans la section suivante.

3.1.3. Impacts sur le plan social

Les épisodes d'abus sexuels peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement social des personnes qui en sont victimes, et ce, dans différents contextes. Pendant et/ou suite aux abus vécus durant l'enfance, plusieurs rapportent des impacts sur leur fonctionnement à l'école primaire. Tout d'abord, ils ont mentionné avoir eu de la difficulté avec les enseignants et les remplaçants :

J'avais peur des professeurs, tout ce qui était professeur gars. Je m'éloignais, je me cachais dans le fond de là, je me crissais dans le dernier bureau dans le fond, pi j'avais des craintes envers des personnes plus vieux que moi. (Roger)

D'autres avaient de la difficulté à s'exprimer, à entrer en relation avec les autres élèves et à rester concentrés en salle de classe.

Oui je rentrais pas en relation avec personne. Je parlais pas. J'étais renfermé, moi je parlais pas à personne quasiment. Ben surtout le primaire là, t'sais j'avais peur qu'il y aille un p'tit gars qui vienne me voir "mon père m'agresse pi ceci pi

ce ça" tu sais je voulais pas embarquer dans des discussions de même avec [...]. (Roger)

Un grand nombre de participants ont mentionné avoir fait de l'évitement, tant dans leurs interactions interpersonnelles que lors des cours d'éducation physique, pour éviter de se changer et de prendre leur douche devant les autres :

Non, même pas parce qu'il fallait que tu te déshabilles pi ouin. Fallait que t'aïlles au gymnase pi après fallait que t'aïlles prendre ta douche après là. (Roger)

Au niveau secondaire, malgré ses bons résultats scolaires, la motivation n'était pas au rendez-vous pour Nicholas, car il ne savait pas quelle profession il souhaitait pratiquer à l'âge adulte :

Mais j'avais zéro de motivation, j'étais pas heureux. J'étais pas, j'avais le mal-être, j'avais le mal de vivre, j'étais pas bien dans moi, j'étais pas, je savais pas qu'est-ce que je voulais faire dans la vie. (Nicolas)

De plus, Nicholas exprime que la vie d'école était comparable au temps passé en prison :

Fais que j'allais à l'école comme si j'allais faire mon temps en prison, j'étais pas motivé par ça. J'aime la mécanique un peu, mais j'aimais pas ça assez pour en faire un métier. (Nicolas)

Mentionnons également que le cheminement scolaire peut être freiné par un « trop plein » d'émotions en étant complètement ailleurs. Pour certains, ce sentiment de « trop plein » s'est fait ressentir par la présence de crises de panique et un début de consommation de drogues. Pour d'autres, le manque de concentration affectait leurs résultats scolaires, et ils ne parvenaient pas à réussir pour obtenir les crédits nécessaires. Un homme souligne avoir été obligé de lâcher l'école pour rembourser une dette causée par des collègues de travail, ces derniers l'ayant blâmé d'avoir volé de l'argent dans un bar :

Ah l'école je l'ai pas fini à l'âge de 17 ans là, j'étais rendu au secondaire 4, j'étais en deuxième année au cours de mécanique pi là ce qu'il est arrivé c'est que y'a des jeunes d'Asbestos de mon âge qui avaient décidé de faire un vol une « playroom ». Fais qu'ils se sont servis de moi. (Louis)

Le *marché du travail* pendant et/ou après le secondaire n'a pas été facile pour la majorité des participants. En effet, certains travaillaient depuis l'adolescence, mais ne parvenaient pas à garder leur emploi très longtemps, notamment à cause de plusieurs circonstances telles que le fait de ne pas être capable de travailler en équipe, d'avoir des troubles d'adaptation, d'avoir des difficultés à s'intégrer au sein de l'équipe, et d'être incapable de travailler plus de 7h sur une période de cinq jours par semaine. Ces circonstances ont fait en sorte que certains ont dû changer régulièrement d'emploi ou créer leur propre travail à partir de leur domicile :

Je me suis créé un p'tit "sideline" à côté en aide informatique que j'ai développé, que je fais encore de temps en temps. [...] Fais que même au niveau salarial, je suis pas plus habile d'être un employé qui fait du 9-5 à tous les jours. (Julien)

Pour d'autres, la *consommation* a été utilisée pour éviter de repenser aux souvenirs des abus sexuels, en se déconnectant totalement de la réalité :

Sauf qu'un moment donné, à la fin de mon secondaire, le refoulement que j'avais fait a eu raison de tout ça. Comme j'ai pas eu de soins. Et s'en ai suivi un début de crise de panique ensuite j'suis tombé dans la consommation de cannabis excessive. (Julien)

La consommation peut être causée par un refoulement de son vécu sans avoir eu recours à des soins ou services.

À la lumière de ces données, nous pouvons constater que les abus sexuels pendant l'enfance et l'adolescence occasionnent de multiples répercussions dans les différentes sphères de vie des hommes interrogés. Les abus sexuels, qu'ils aient eu lieu dans un contexte intrafamilial ou extrafamilial, qu'ils soient arrivés à occasion simple ou à plus d'une reprise, que la vie familiale fût « normale » ou dysfonctionnelle, ils ont tous eu un impact majeur dans la vie de ces hommes. Nous observons notamment des impacts au niveau de la santé mentale, de la santé physique et du fonctionnement social, incluant la relation à l'école, au travail et à la consommation, entraînant également toute une gamme d'émotions négatives, telles la culpabilité et la honte. Bref, les abus

sexuels ont eu de nombreuses répercussions sur le plan scolaire, tant au niveau primaire que secondaire, les relations avec les enseignants, les autres jeunes et dans leur milieu de travail. D'ailleurs, la perception de ces hommes peut avoir une influence sur les actions qu'ils poseront pour obtenir de l'aide, comme il en sera question dans la prochaine section.

3.2. La perception du problème

Afin de se retrouver dans un processus de demande d'aide, l'individu doit avoir une certaine perception du problème qu'il rencontre. Tout d'abord, il doit être conscient de la présence d'un problème, percevoir certains symptômes et comprendre les impacts du problème sur lui-même. En fait, l'influence et l'impact de l'environnement (les microsystèmes) pendant l'enfance et/ou l'adolescence apportent une compréhension chez l'homme, à l'âge adulte, face à son vécu. Autrement dit, plusieurs événements peuvent mener une prise de conscience des impacts liés aux abus sexuels.

Pendant la période de l'enfance et de l'adolescence, très peu d'hommes avaient une perception ou opinion face à l'abus sexuel qu'ils ont vécu. En fait, cette perception produisait beaucoup de stress et de confusion :

[...] vu que c'était un abus sexuel entre deux hommes, entre hommes, moi je pensais quand j'avais mettons 11-12 ans, il est sorti le sujet du SIDA. Moi je pensais que j'avais le SIDA. Donc pour moi c'était beaucoup de stress également. De ne pas être capable d'en parler et de vivre tout seul c'est un stress et inquiétude, mais c'est ça la situation. (Miguel)

En plus de cette confusion, la notion de l'orientation sexuelle a été soulevée :

J'ai commencé à comprendre que c'était ça qui a déclenché avant ça quand j'avais 10-11 ans, j'ai découvert que j'étais, que je suis homosexuel. (Mathéo)

Pour d'autres, l'impression que l'abus n'était seulement qu'un mauvais rêve a été évoquée :

J'y disais que c'était bizarre que j'ai l'impression que c'est comme un mauvais rêve, j'ai l'impression que j'ai imaginé ça pi que c'est dans mon subconscient [...]. (Nicolas)

Cette perception du problème face à l'abus n'était pas définie pour tous les participants. En fait, quelques hommes ont seulement pris conscience de l'abus à l'âge adulte :

En fait l'histoire de l'agression ou l'abus sexuel, je me suis rendu compte que c'était un abus sexuel l'année dernière. J'ai tellement enfui ça au fond de moi que j'ai complètement oublié. C'est l'année dernière ou avant ça quand que le mouvement "me too" a commencé à se faire connaître. Quand je lisais les journaux, je me sentais toujours mal à l'aise après les témoignages et je savais même pas pourquoi. Je lisais et je me disais c'est comme s'il manquait quelque chose dans les témoignages. Et je savais pas c'était quoi. Et c'est petit à petit que je commençais à me dire "ah moi aussi j'ai reçu, j'ai déjà eu aussi des choses comme ça. Ah donc moi aussi c'était un abus sexuel. C'était pas une erreur de moi ou une mauvaise situation ou quoi que ce soit" et c'est là que le puzzle à commencer à se mettre en place en fait. (Mathéo)

Cette perception apporte donc des questionnements face à l'abus sexuel vécu ainsi que son orientation sexuelle :

Pourquoi moi ? Pourquoi je dois vivre avec ça ? Mais c'est sûr que j'ai même fait de la recherche, je me posais des questions, je m'informais. Je pensais qu'elle allait douter que je l'aimais, et douter de ma sexualité, de mon orientation sexuelle, de toute là. (Miguel)

[...] "j'tu gai ?" parce que j'ai eu un érection, t'sais les questions chamboules dans ta tête fait que "j'ai-tu aimé ça dans le fond ?" [...] Pourquoi que j'ai eu un érection ? (Nicolas)

Le sens que donneront les hommes à leur expérience d'abus sexuel leur permettra de déterminer les impacts que cela aura sur leurs relations futures.

3.2.1. L'impact de l'abus sexuel sur la sexualité

En réponse à la question portant sur les conséquences des abus sexuels, les répondants ont abordé l'aspect de la sexualité. Les conséquences négatives des abus sexuels sont assurément nombreuses et complexes, en plus d'être variées et de différente nature. Elles touchent la

confiance, la crainte, le détachement, l'intimité, le caractère sale de la sexualité et les conséquences sur les relations avec les partenaires.

La notion de confiance lors des relations sexuelles revient dans les témoignages recueillis, souvent en exprimant un mélange de confiance et de crainte :

[...] c'est avec le temps que je commence à connaître la personne que je m'assure pu que ça vaut la peine avec la personne également. Là je commence à être plus confiant, plus à l'aise. Mais des fois il arrive même avec 13 ans que je ne suis pas capable, c'est ça. (Miguel)

La notion de confiance est aussi abordée et sous l'angle de la crainte de ne pas être à la hauteur :

J'ai comme perdu la confiance en l'être humain on dirait. (Nicolas)

[...] je me sentais vraiment pas en confiance dans les relations puis tout ça, relation avec une partenaire ou quoi que ce soit. Tu sais euh elle arrivait pour faire des choses, je la repoussais, c'est des craintes d'avoir peur de vivre un meilleur fait de ce que mon père y me faisait vivre. (Roger)

En plus de cette crainte de ne pas être à la hauteur, la notion de performance était également une source de stress qui empêchait de faire certains actes sexuels lors des relations sexuelles :

[...] avec mes conjointes en particulier quand y'arrivait ben des choses, quand on arrivait pour faire l'amour, ces affaires-là, ben j'avais des craintes que j'allais pas être assez performant pour elles, j'avais peur de faire certaines choses que elle pourrait aimé bien moi je m'empêchais de le faire. (Roger)

Le bien-être dans la sexualité est aussi affecté par une perception de saleté face à la sexualité et à soi-même :

[...] quand je me touchais, j'ai tout le temps eu un ressenti incroyable après l'éjaculation et l'orgasme, l'euphorie durait quelques secondes pi tout de suite après j'avais un gros, gros sentiment de culpabilité. Puis je me sentais mal, coupable, je me sentais sale tout le temps quand j'étais à jeun. Quand j'étais gelé, je n'avais pas s'te feeling là. J'avais tout le temps besoin d'une substance pour étouffer ça. (Nicolas)

La consommation de différentes substances intervient parfois dans la sexualité pour moduler les conséquences négatives des abus sexuels.

La stabilité d'une relation amoureuse semble atténuer cette crainte et ce dégoût face à la sexualité :

[...] depuis que [...] est revenue, depuis que je suis sobre, depuis que je fais mes suivis je l'ai pu s'te ressentiment là, le sentiment de saleté, de culpabilité, je le ressens pu. C'est pas arrivé que je l'ai senti. Je peux pas dire qu'il n'est pu là nécessairement, mais j'ai pas senti ça depuis 6 mois-1 an pi ça me fait vraiment beaucoup de bien. (Nicolas)

De plus, les répercussions de l'abus sexuel sur la sexualité à court et/ou à long terme varient d'un homme à l'autre en fonction de leur milieu familial, la sévérité des abus sexuels et la qualité du soutien reçu. Certains hommes vivent de l'évitement à l'égard de la sexualité parce que ceci ravive trop de mauvais souvenirs tels que les abus sexuels vécus durant l'enfance :

[...] j'avais toujours des éjections rapides. Fait que c'est ça, je revenais tout le temps à qu'est-ce qui était arrivé. Je voulais me dépêcher que ça finisse au plus vite. Fait que, elle a compris pourquoi que c'était, que j'agissais comme ça. (Paul)

Afin de ne pas décevoir sa conjointe, Paul avait des relations sexuelles avec sa femme, mais de courtes durées en éjaculant plus rapidement.

Dans un même ordre d'idées, quelques hommes évitent les relations sexuelles parce qu'ils ne se sentent pas à l'aise de se faire toucher, alors que d'autres hommes préfèrent le contraire. Pour certains, la sexualité leur a entraîné la cessation de cette dissociation et de se rappeler des souvenirs douloureux de l'abus sexuel exercé durant l'enfance :

[...] la première relation sexuelle que j'ai eue avec ma première copine quand elle m'a fait une fellation, j'ai jamais été à l'aise au début de me faire toucher pi ça fait des années que j'avais peur, j'étais pas bien. Puis quand je suis venu dans sa bouche, j'ai eu le "flashback" de mon oncle qui suçait mon pénis. Fait que là j'ai faite, j'étais même pas au courant que ça existait, j'ai fait une crise d'hyperventilation, j'l'ai poussée dans le mur, j'étais pu capable de respirer, j'avais des images de ça dans la tête, j'ai paniqué avec ça fait que disons avec cette copine-là ça mal démarré la relation qu'elle avait des relations sexuelles depuis longtemps avec plusieurs gars fait que pour elle de vivre ça c'était un peu bizarre. (Nicolas)

Cette première relation sexuelle lui a ramené le « flashback » des abus sexuels exercés par son oncle durant l'enfance, ce qui lui a permis de comprendre les répercussions des abus sur sa propre sexualité.

À l'opposé, certains hommes peuvent avoir des comportements externalisés prenant la forme de différentes conduites comme l'addiction sexuelle et le désir d'affection. L'addiction sexuelle a été soulevée par quelques hommes qui ressentaient le besoin d'avoir plusieurs relations sexuelles sans nécessairement être en relation :

Je n'avais pas d'intimité, fait que pour moi la sexualité c'était un obligation, fallait que je sois performant, pi la ça marchait, je couchais avec une femme pi ça marchait encore plus. (Louis)

Ensuite, le désir d'affection dans les relations était recherché :

[...] c'était basé sur le sexe beaucoup, c'était ça qu'à voulait pi moi c'est pas le genre de relation que j'aurais voulu, mais je savais pas c'est quoi je voulais dans le fond. Je connaissais pas, je pouvais pas développer quelque chose que j'avais pas reçu peut-être que je connaissais pas. C'était au niveau plus de la tendresse, l'affection pi de la communication. Peut-être au niveau relationnel plus affectif que sexuel. Ce que j'ai jamais eu, tu sais. (Marc)

Toutefois, à la suite des relations sexuelles, ces hommes se sentaient sales, sans valeur et humiliés.

Ces sentiments étaient également présents suite aux relations sexuelles seules :

Même avant mettons avec mes relations sexuelles, même quand j'avais des relations sexuelles toutes seules quand je me touchais, j'ai tout le temps eu un ressenti incroyable après l'éjaculation et l'orgasme, l'euphorie durait quelques secondes pi tout de suite après j'avais un gros, gros sentiment de culpabilité. Puis je me sentais mal, coupable, je me sentais sale tout le temps quand j'étais à jeun. (Nicolas)

Puis, encore présent aujourd'hui, à l'âge adulte :

Là je commence à être plus confiant, plus à l'aise. Mais des fois il arrive même avec 13 ans que je ne suis pas capable, c'est ça. À cause du stress, à cause des "backflash", à cause de me sentir un peu sale encore. (Miguel)

3.2.2. *Impacts sur les relations avec les hommes, les pairs*

Tel que mentionné précédemment, la majorité des hommes interrogés ont vécu un abus sexuel intrafamilial, mais tous les participants ont un point en commun, soit celui d'avoir été abusés par un homme. En raison du sexe de l'abuseur, certains ressentent une crainte ou une peur envers les autres hommes :

Bien mon boss c'est un employé, c'est un homme comme employeur donc j'avais des craintes. (Roger)

Cette crainte peut être expliquée par une peur d'abus de confiance et de jugement :

*[...] moi dans ma vie c'était difficile d'en parler et faire confiance aux hommes.
[...] Parce que dans ma tête à certains points, je sens qu'ils vont abuser de ma confiance. Ou ils vont juste me juger, il y a tellement de choses. (Miguel)*

Toutefois, même si ces hommes ont de la difficulté à créer des liens de confiance avec d'autres hommes, certains ressentent le désir d'entretenir ces liens, malgré qu'ils disent s'attacher beaucoup trop rapidement :

Oui, oui. Et c'est paradoxal parce que j'ai le désir de le faire [créer des liens avec d'autres hommes]. (Julien)

Des fois je me m'attache beaucoup, pas des fois, souvent je m'attache beaucoup sans raison valable et ça se termine et ça travaille, je rumine beaucoup. (Mathéo)

De plus, ce manque de confiance apporte une nouvelle perception à l'égard des hommes hétérosexuels et homosexuels :

On dirait que j'ai perdu confiance aux gens. J'ai de la misère à faire confiance aux gens. J'ai même développé un p'tit peu de l'homophobie à cause de ça parce que dans ma tête le pédophile c'est un gai, s'il serait pas gai, il ne m'aurait pas abusé. (Nicolas)

3.2.3. *Impacts des abus sur les études postsecondaire et le milieu de travail à l'âge adulte*

La majorité des participants se sont dirigés vers le marché du travail après avoir terminé leur école secondaire. Cependant, deux hommes ont décidé de poursuivre leurs études postsecondaires à l'Université dans le but de se sentir accomplis :

Je travaillais beaucoup, j'étudiais beaucoup, je n'arrêtais pas. Exact donc d'avoir, d'être heureux avec quelque chose que j'ai moi-même créé, accompli. (Miguel)

Pour sa part, Mathéo disait ressentir une pression de la société à obtenir un diplôme, à cause de son statut d'immigrant :

Parce que je savais très bien que ça aurait été trop compliqué pour moi si je n'avais pas de diplôme par rapport à la situation en général. (Mathéo)

De plus, certains témoignent de la crainte de se faire reconnaître dans la foule :

C'est ça il avait toujours cette crainte. Des fois je me rappelle, je coupais des cours avec certaines personnes parce qu'il avait trop de risque que la personne me connaît ou quelque chose comme ça. (Mathéo)

À la fin de leurs études secondaires, plusieurs mentionnent avoir changé d'emploi, de peur que leur milieu de travail apprenne qu'ils ont été abusés sexuellement durant leur enfance :

[...] Que je sente que les gens commencent à me critiquer, les gens commencent à voir à travers de moi, et je pense aussi dans ma tête, j'ai compris ça qu'il sait que j'ai été abusé sexuellement ou que j'ai touché un pénis. Des choses comme ça, pi ça commence à remplir mon cerveau et ma vision et c'est à cause de là que j'évite cette place-là et je change d'environnement. [...] pour moi, recommencer ou arriver à une nouvelle place c'est un opportunité comme "ok fresh", personne ne me connaît. (Miguel)

Néanmoins, le marché du travail n'a pas été facile pour tous ; deux hommes indiquent non seulement avoir changé d'emploi à maintes reprises, mais également avoir changé de domaine, en raison d'un trouble d'adaptation :

Ça la tout le temps été un trouble d'adaptation. J'ai jamais été capable de travailler en équipe avec personne. [...] j'ai pogné toutes sortes de jobines à Ottawa. (Louis)

Plusieurs sont également retournés aux études dans le but d'obtenir un autre diplôme, mais le sentiment de déconnexion demeurerait présent :

De l'autre côté, j'étais vraiment complètement déconnecté. Oui, oui ça c'est sûr. Ça, c'est sûr, j'avais, des fois j'arrivais pas à m'exprimer au travail, je me posais pas, j'étais pas assez convaincu dans mes décisions et mes opinions et donc je m'effaçais, j'étais effacé. (Mathéo)

Quelques participants se sont trouvés en arrêt de travail à cause d'un problème de santé mentale :

Depuis mai je suis en arrêt de travail. Mais à cause de ben c'est ça ma dépression au début, ça m'a vraiment moins mis du moins à sortir de ça et je me sentais plus moi-même un peu. (Miguel)

Puis, un participant mentionne l'impact de la consommation sur le milieu de travail ce qui lui a amené une perte de contrôle ; se retrouver sans abris et en prison :

La consommation a été de plus en plus présente pi ça m'a causé de plus en plus de problèmes dans mon milieu de travail pi j'ai fini par perdre le contrôle de ma vie pi la drogue a prit le contrôle de ma vie, j'ai été sans abris. [...] pi là j'ai perdu le contrôle de ma vie pi là j'ai été en prison. (Marc)

3.2.4. Impacts sur leur rôle en tant que père

À l'âge adulte, plusieurs ont réalisé l'impact des abus sexuels sur leur rôle en tant que père.

En effet, un homme a mentionné avoir des craintes de reproduire des abus sexuels sur ses enfants :

C'est ça j'ai eu des craintes dans ma vie d'abuser un de mes enfants ou quoi que ce soit, mais j'ai toujours dit "pourquoi je ferais vivre ça à mon enfant quand moi je l'ai vécu". (Roger)

D'autres indiquent vivre beaucoup de colère et d'agressivité envers leur femme et leurs enfants :

C'est toujours quand je passe par des périodes de stress que ça sort. Mais d'après moi le dernier deux ans c'était difficile parce que ça avec la colère. Envers mon enfant et ma femme. (Miguel)

D'ailleurs, certains hommes mentionnent que leurs enfants ont exprimé ressentir la même chose par les émotions négatives de leur père et l'agressivité verbale :

J'ai de l'agressivité, j'pas tolérant trop, trop, là les plus vieilles elles me disent que je refais ce que j'ai vécu, mais là c'est pas de l'agressivité sexuelle là c'est, c'est verbal avec mes enfants qui vont à l'école, faire des devoirs j'étais pas patient parce que eux autres ils vivent la même affaire leurs enfants. [...] Fait que, ils vivent ce que j'ai vécu quand j'étais jeune pi là je réalise ça aujourd'hui.
(Paul)

Toutefois, à cause de cette colère et cette agressivité, certains pères ont perdu le lien ou même perdu la garde de leurs enfants :

[...] il a deux policiers qui arrivent chez nous avec la DPJ, ils sortent les enfants, pi moi tentative de meurtre, pi la du jour au lendemain là ça s'est passé à 10h le soir pi à 8h le lendemain matin j'avais pu famille, pu d'amis, je suis tout seul là.
(Louis)

Comme mentionné précédemment, les épisodes d'abus sexuels vécus pendant l'enfance ont une grande influence sur les comportements des hommes, une fois à l'âge adulte. Leur rôle de père n'y fait pas exception : certains peuvent décider de mettre cette expérience derrière eux pour ne pas affecter leur relation avec leurs enfants, alors que d'autres développeront des comportements plus agressifs lorsque le stress et les souvenirs feront surface. Ils se doivent donc de faire une certaine prise de conscience face aux émotions liées à leur vécu, et déterminer comment ils géreront ces souvenirs en la présence de leurs enfants.

3.2.5. La prise de conscience

Tous les hommes rencontrés ont constaté des conséquences psychologiques de l'abus sur leur enfance, leur adolescence et leur vie adulte. Durant l'enfance, ces répercussions ont davantage touché les émotions (la rage, la colère, les comportements difficiles), l'isolement, les problèmes de confiance en soi et le manque de relations interpersonnelles (avoir un petit cercle d'amis). En grandissant, certains ont eu de la difficulté à recevoir de l'affection, d'autres vivaient des émotions négatives intenses (la colère, la tristesse) et quelques-uns ont eu des problèmes liés au sommeil.

Un homme exprimait qu'il ne pensait pas mériter d'être aimé et croyait que rien de positif ne lui était destiné pour le reste de sa vie :

Tu penses que tu ne mérites pas d'être aimé, que y'a rien de bon qui va t'arriver.

(Nicolas)

Pour Nicholas, ces pensées ont fait en sorte qu'il s'habillait avec des vêtements de couleur foncée seulement et écoutait de la musique macabre. À cause de cette perception de ne pas mériter d'être aimé et d'être apprécié, il avait de la difficulté à socialiser et n'avait pas beaucoup d'amis. Les hommes qui se disaient conscients de la présence du problème et des répercussions remarquent également un niveau de méfiance qui empêche d'entrer en relation avec d'autres :

J'ai tout le temps une petite crainte qui reste. Y'a tout le temps un p'tit quelque chose qui fait que, comme une petite lumière d'avertissement qui me dit "fait attention. Peut-être ça va se revirer contre toi peut-être si, peut-être ça".

(Nicolas)

Par contre, ils ont eu l'impression d'être habitués, et ont tout de même fait face à diverses problématiques à certains moments :

Très difficile. Mais c'est sûr qu'à un certain moment dans ta vie tu t'habitues. Parce que c'est pas ok. Mais de toute façon, ça sort d'une façon ou un autre. (Miguel)

Durant l'enfance et l'adolescence, très peu ont tenté de parler de ce qu'ils vivaient à quelqu'un. D'ailleurs, trois hommes soulignent avoir dévoilé l'abus sexuel qu'ils avaient vécu, mais n'ont pas eu de réponse positive à cet égard :

Sa réaction à pensait que j'étais un menteur, un hypocrite, "t'essaies de caler ton père parce que tu l'aimes pas". (Roger)

J'ai essayé quelques fois d'en parler avec des amis et ici je trouvais que c'était encore, les gens ils avaient certain qu'ils faisaient semblant que j'ai rien dis et la a me dit "ah je suis triste pour ça" et ils continuent. (Mathéo)

Certaines autres réponses laissaient présager le sentiment de ne pas être compris, et d'en être confus à la suite du dévoilement :

J'ai un "flashback" d'avoir parlé avec un p'tit cousin de la famille pendant qu'on était en train de faire du motocross, une cabane qu'on n'avait pas loin, d'y avoir demandé si lui il se masturbait. Puis y m'a dit "c'est quoi ça ?", je lui ai expliqué c'était quoi le geste, pi lui il m'a dit "qui ta montré ça ?" pi j'ai le souvenir de lui avoir répondu "c'est mon oncle Dédé". Puis là je me rappelle que quand j'ai répondu ça, il m'a regardé bizarrement pi là j'ai changé de sujet pi moi-même je savais même pas pourquoi je répondais ça. (Nicolas)

Comme plusieurs ont remarqué des symptômes inhabituels, ils ont tenté de faire un premier dévoilement de leur vécu à l'âge adulte :

Oui, j'en ai jamais parlé. Il y a deux ans, je l'ai dit à un prêtre à la confession.

(Paul)

Les dévoilements n'ont pas fait en sorte que ces hommes aient décidé d'agir ou demander de l'aide, mais la prise de conscience des symptômes et du besoin d'aide était présente :

*J'ai un peu pété la coche pi j'y ai dit "veux-tu savoir pourquoi j'suis fucké de même dans vie ? C'est parce que j'ai été abusé par mononcle pi ci, pi ça. [...]
Puis on n'a pas été capable de se parler pi y m'a jamais répondu mes messages, on ne sait pas vu depuis ce temps-là. (Nicolas)*

3.3. La décision d'agir

Cette décision d'agir et d'aller chercher de l'aide va être influencée par plusieurs aspects ; santé mentale et physique, relations, situation actuelle, habitudes de vie (consommation), et autres. En fait, à cette étape, l'individu peut choisir trois possibilités ; ne rien faire et dissimuler le problème, essayer de résoudre le problème soi-même ou décider d'en parler et aller chercher de l'aide. Toutefois, la majorité des hommes vont éventuellement se diriger vers un service d'aide, mais plus tardivement. Autrement dit, la plupart des participants ont traversé ces trois possibilités avant d'entreprendre la décision d'agir et demander de l'aide.

Plusieurs participants se sont retrouvés à dissimuler ou tenter de résoudre le problème soi-même, et sans être conscient des impacts des abus sexuels sur eux. Pour plusieurs, la consommation a été une manière de dissimuler ou engourdir ces souvenirs :

Moi je consommait de la drogue pi je fumais. J'ai toujours cherché à fuir dans la drogue en fumant du pot, moi c'était du pot, la marijuana. [...] Puis moi consommer c'est quelque chose qui m'engourdit pi qui me libère on dirait de quelque chose. C'est la drogue qui avait le contrôle sur ma vie [...]. (Marc)

Ou de tenter de résoudre le problème relié à des crises de panique :

Et s'en ai suivi un début de crise de panique ensuite j'suis tombé dans la consommation de cannabis excessive. Je dirais pas que mes conséquences des abus ont été le cannabis, mais plutôt un refoulement pi le fait de pas me prendre en charge [...]. (Julien)

De plus, certains participants ont indiqué travailler excessivement comme technique d'engourdissement afin de fuir ces pensées et d'éviter de se retrouver avec soi-même :

Ça m'engourdissait pi je fuyais beaucoup dans le travail. Travailler c'était une façon de fuir. J'étais comme, quand j'étais seul avec moi-même là je trouvais le temps long, je sais pas pourquoi je trouvais ça difficile, fallait je consomme pi fallait que je travaille, que je bouge. (Marc)

Puis, la majorité des participants changeait souvent d'emplois pour dissimuler le problème lorsqu'ils n'aimaient plus le travail :

Oui, j'ai changé souvent de job là, j'ai retourné aux études, j'ai fini comme débroussailleur dans le bois. (Roger)

J'ai retourné à l'école. J'ai suivi un DEP en dessin de bâtiment. J'ai été concierge pour une cinquantaine de logements pendant une couple d'années. J'ai travaillé pour des ingénieurs-conseils, un an là [...]. (Paul)

3.4. Décider d'en parler et aller chercher de l'aide

Le dévoilement et la recherche d'aide sont deux étapes cruciales afin d'obtenir un service d'aide adéquat. En fait, suite au dévoilement à l'âge adulte, quelques participants ont été recommandés d'aller chercher de l'aide en thérapie :

[...] j'ai senti que j'allais tomber à terre. C'était trop, donc une soirée j'étais assis dans le salon, je regardais un film et je sais ils ont commencé à parler de violence sexuelle et j'étais comme "fuck". Exact donc quand on était assis dans la salle à manger je commençais à pleurer, je parlais avec elle so.. Qu'est-ce qui est, qu'est-ce qui est arrivé quand j'étais enfant ? Donc c'est là qu'elle m'a recommandé de faire de la thérapie parce que j'avais besoin de tout ça [...].
(Miguel)

Cependant, certains de ces hommes ont reçu de l'aide reliée aux conséquences des abus sexuels et non pour le trauma des abus sexuels. Un des hommes rencontrait une sexologue à cause d'un sentiment de honte et de saleté qu'il ressentait à la suite des relations sexuelles :

Bien je sais pas c'est peut-être la honte, c'est peut-être que je me sens sale, là faut j'en discute avec ma sexologue. (Marc)

Plusieurs ont mentionné que le service impliqué soupçonnait que l'homme avait été abusé sexuellement durant l'enfance sans même en avoir parlé :

[...] chez la physiothérapeute a dit "t'as besoin d'aide!", "je le sais, mais où?", pi à le sait pas, mais a dit d'aller chez pas où, mais c'est un organisme pour les femmes, je sais pas comment t'appelles ça là. J'ai chequé sur internet pi je lui a dit que c'était juste pour les femmes s'te patente là. Elle ne savais pas que ça existait des affaires pour les hommes. (Louis)

De plus, ces services ont tenté de référer ces hommes à des organismes plus spécialisés en abus sexuel :

[...] suivis pour la consommation au Virage, une place qui aide les dépendants de toxicomane. En individuel au Virage, les problèmes d'abus sexuel on surgit pi ont réapparu avec l'individuel, avec une des intervenantes que j'étais plus à l'aise d'en parler. Fait que suite à ça, ils m'ont conseillé de faire une démarche au CAVAS qui est le centre d'aide aux victimes d'agression sexuel. (Nicolas)

À un autre point de vue, suite à la prise de conscience et d'un dévoilement, un des participants déménage au Canada dans le but de se faire entendre et d'en parler ouvertement :

Mais d'un autre côté c'est le fait qu'ici-là, les gens ils parlent plus facilement ici, y'a certains sujets qui sont tabous chez nous que les gens abordent et en voyant les autres comment ils parlaient. (Mathéo)

Toutefois, suite à ces références et décisions, certains hommes ont attendu quelques années avant de demander de l'aide à un service spécialisé en abus sexuel ; CRIPHASE (*Centre de Ressources et d'Intervention Pour Hommes Abusés Sexuellement dans leur Enfance*) ou le SHASE (*Soutien aux Hommes Agressés Sexuellement durant leur Enfance*) : *C'est ça, ça m'a pris du temps.* (Mathéo)

3.5. La recherche d'aide

Tel que mentionné précédemment, la recherche d'aide peut s'échelonner sur une longue période de temps et causer par plusieurs facteurs (peu de services dans la région, coûts, manque de motivation et autres). À ce stade du processus de demande d'aide, il doit y avoir une relation entre le besoin, l'aide recherchée et l'aide apportée. Toutefois, lors de la recherche d'aide, l'homme peut parcourir plusieurs étapes et choisir d'abandonner :

Ça fait que là il dit "ils vont t'aider pi tout pi ça fais que là j'ai dit bin là je fais mon cheminement à Domaine Oford, ma finir mon cheminement pi on verra après. Ça fais que là un moment donné j'ai décidé d'appeler au SHASE pi là ils m'ont dit que ça me prenait des soins spécialisés comme psychologue ou une sexologue. Fais que là on n'a rempli le formulaire pi fait une demande à l'IVAC. (Mathéo)

Plusieurs ont été en thérapie auprès d'un psychologue, d'un travailleur social ou d'un sexologue. Pourtant, quelques hommes ont mentionné être insatisfaits face aux services qui limitaient le nombre de rencontres :

Que les services sont très, très limités ou très pointus dans des problématiques très, très pointues. Alors au service public en aide psychologique, on limite le nombre de rencontres et on s'adresse à des résultats. Donc on vise une psychologie cognitivo comportementale ou est-ce qu'on s'attend à des changements rapides pi limités. (Julien)

Malgré cette insatisfaction, tous les participants à cette recherche ont cogné à la porte du CRIPHASE ou au SHASE et se sont inscrits à un groupe pour hommes ayant vécu des abus sexuels

durant l'enfance et/ou adolescence. À ce sujet, plusieurs hommes ont mentionné avoir été référés par un service social (psychologue, thérapeute, sexologue, physiothérapeute et surveillant de la prison) :

Bien en fait j'ai su de CRIPHASE par mon thérapeute, c'est lui qui a recommandé de faire une thérapie de groupe, moi vraiment je ne savais pas qui existait un organisme qui avait des groupes. (Miguel)

Oui, c'est ça. C'est ça là y'a eu, y'avait un surveillant pi lui il, quand j'étais en thérapie il m'avait conseillé de venir au SHASE. Il dit "moi il m'ont aidé pi tout pi ça va t'aider", mais je lui avais même pas parlé que j'avais vécu ça. (Marc)

Cependant, un homme indique avoir trouvé le service par lui-même puisqu'il avait été référé à un service pour femme :

J'ai checké sur internet pi je lui a dit que c'était juste pour les femmes ç'te patente là. Elle ne savait pas que ça existait des affaires pour les hommes. Fait que c'est moi qui a cherché ça sur l'internet, j'étais allé chez nous pi j'ai checké ça sur l'internet, pi la première chose que j'ai vue c'est SHASE. J'ai juste tapé - homme abusé sexuellement durant l'enfance. Je tombe sur cet organisme-là. (Louis)

Néanmoins, ces services impliqués auprès de ces hommes les ont aidés à trouver un service adéquat et plus pointu au niveau des abus sexuels vécus durant l'enfance.

3.6. Intervention de groupe au CRIPHASE et SHASE

Tous les participants de ce mémoire étaient inscrits et avaient débuté l'intervention de groupe pour hommes ayant été abusé sexuellement durant l'enfance et/ou l'adolescence. Lors des entrevues, les hommes ont eu la chance d'exprimer leurs attentes et craintes face au groupe, les transformations qu'ils aimeraient voir chez eux ainsi que leur perception face au service.

3.6.1. Attentes

Avant le début des rencontres, la plupart avaient des attentes face au groupe. Ces attentes varient d'un homme à un autre en fonction de leurs besoins. Un participant indique s'attendre à recevoir de l'aide face à la gestion des émotions :

Bien moi je m'attends t'sais du groupe là qu'ils vont m'aider à gérer mes émotions, qui vont m'aider à être moins agressif envers mes conjointes ou t'sais avec les problèmes que j'ai là. J'en ai réglé beaucoup, mais y'en a encore à débarrasser. (Roger)

Alors qu'un autre homme recherche de l'aide afin de libérer ce qui reste accroché (sentiment de culpabilité) :

Mais là j'ai dit peut-être que ça va me faire du bien, c'est peut-être ça qui va m'aider à me libérer un peu de tout ça. [...] Bien ces choses-là qui dorment en moi là, on dirait que c'est bien accroché dans le fond, mais tu sais, c'est le temps que j'ai de besoin d'aller chercher ça. (Marc)

Pour d'autres, les attentes se retrouvent plutôt à l'égard des professionnelles du groupe - de se sentir encadrer, à l'aise et sans culpabilité :

Et d'être aussi encadré par des professionnelles aussi. Et donc ces des gens qui sont formés pour donc je peux leurs dire mes sentiments, je peux exprimer ce que je ressens sans avoir peur ou culpabiliser que j'en rajoute une couche à leur problème. (Mathéo)

À l'opposé, seul, un homme inscrit au groupe arrive sans attente :

Ah mon dieu, j'arrive de façon plutôt optimiste, mais très pragmatique de par mes expériences passées. Alors je me fais pas trop d'attentes, mais je suis heureux de voir, même si c'est une ressource qui est un peu à mon sens très, très minime là, je suis heureux de voir que ça existe puis j'ai envie d'explorer ça de façon très optimiste là, mais réaliste. (Julien)

Suite aux nombreux services obtenus dans le passé, cet homme ne se fait pas d'attente face cette méthode d'intervention, mais il arrive optimiste et prêt.

3.6.2. *Craintes*

L'intervention de groupe est une nouvelle méthode d'intervention pour la majorité des participants. Certains ont participé à des groupes de AA dans le passé, mais n'ont jamais témoigné en groupe l'abus sexuel qu'ils avaient vécu durant l'enfance. Autrement dit, ce service entraîne plusieurs craintes chez les participants. La notion de la peur du jugement a été abordée par plusieurs :

On avait tout le même visage quand on sait vue-là, on avait toutes les mêmes craintes quand on n'a commencé à parler, c'est la peur de l'inconnu premièrement. Après ça c'est la peur du jugement pi de dire des choses devant d'autres personnes. (Nicolas)

Ne pas être compris, d'être jugé. [...] Pour moi c'est les jugements qui m'influe un peu.. En plus c'est le stress d'être jugé par des hommes en parlant de ma situation vulnérabilité. (Miguel)

Ma crainte c'est d'avoir peur de quessé le monde vont dire. (Roger)

Tel qu'élaboré précédemment, plusieurs hommes ont de la difficulté à faire confiance et à entrer en relation avec d'autres hommes. À cause de cette difficulté, ces hommes abordent toujours cette crainte :

C'est sûr que j'ai des craintes envers les [hommes], on n'est tous des hommes ça c'est évident puis j'ai des problèmes avec ça. Ben c'est des craintes que j'ai d'être pas capable de m'ouvrir comme il faut, t'sais tu peux pas dire toute, faut tu te gardes une petite gêne en quelque part. Faudrait pas naturellement. (Roger)

Ben c'est sûr que j'étais stressé d'en parler, de ne pas être écouté. (Miguel)

De plus, certains mentionnent avoir des craintes face aux témoignages des autres hommes qu'ils auront à écouter lors du groupe. En effet, un homme mentionne avoir peur de minimiser ce qui est arrivé en comparant son vécu avec les autres hommes :

Bien je pense que mes craintes c'est de minimiser ce qui est arrivé que y'a certaines situations sur laquelle bien tu te dis "wow là, c'est pas assez..." comme point de repère comparaison c'est super flou, "flashback". (Miguel)

Ensuite, un deuxième homme indique avoir perdu l'intérêt de participer au groupe et de ne pas se sentir prêt à écouter les témoignages et à s'ouvrir à des inconnus :

[...] ça me tentais pu j'avais des appréhensions, c'est d'écouter les blessures de personnes inconnues que je connais pas. D'habitude moi du négatif je voulais pas n'entendre. [...] Puis m'ouvrir à des inconnus aussi sur quelque chose d'intime un peu pi personnel quand même [...]. (Marc)

Puis, l'inquiétude à l'égard du cadre et fonctionnement du groupe apporte beaucoup de questionnement :

Bien je m'inquiète un peu du cadre, comment le cadre peut-être, le cadre un peu de l'intervention va être amené. Je me demande aussi si ça va être ma place, si ça va me convenir comme façon d'explorer ça, je me demande est-ce que ça va être lourd, est-ce qu'il va avoir une seule personne qui va prendre le monopole de la rencontre puis on va toute ce retourné un peu abasourdi de ça, ça va tu être constructif ou ça va être plus danse et lourd comme groupe. Fais que j'ai des craintes un peu au niveau du fonctionnement pi des ressources qui vont être mises à disposition, j'ai des craintes un peu par rapport aux gens, est-ce qu'on va avoir des atomes crochus, ça va tu être des gens hypothéqués plus que moi ? (Julien)

3.6.3. Transformations

Lors des entrevues, les participants ont eu la chance d'exprimer ce qu'ils aimeraient voir chez eux comme transformation suite au groupe. Ces réponses varient entre leur santé mentale et les relations avec d'autres :

Ça va amener plus de bonheur, je vais être plus heureux, je vais être plus jovial envers le monde, ça va tout de ben changer beaucoup d'affaires dans ma vie là. Ben par rapport à ma vie moi c'est d'être heureux avec ma conjointe puis mes enfants. (Roger)

[...] reprendre du pouvoir sur ma vie ou du contrôle sur ma vie. [...] Oui. J'aimerais ça d'être capable de développer une relation, mettons amicale ou amoureuse. [...] le fait de pas consommer pi de fonctionner d'une autre façon que dans la consommation. Pour moi ça serait, je pense un bon sentiment de succès. (Marc)

M'accepter tel que je suis. M'accepter, d'avoir un peu plus de compassion envers moi. D'être moins due, moins euhm de me juger moins. [...] d'être plus présent,

d'être plus présent dans le présent. D'être icit. Parce que j'ai été dans ma tête sois dans le futur ou dans le passé beaucoup et j'ai.. Vivre au présent. Profiter du présent. Apprécier plus, oui de pouvoir créer des relations à long terme et j'ai déjà commencé là. Il y a un bon mec dans mon équipe de travail.. Ça va super bien et on n'a cliqué beaucoup et lui il le sait exactement de ce qui est arrivé. (Miguel)

De plus, un homme indique vouloir être capable de mettre des mots sur ce qu'il a vécu et de ne plus ressentir le sentiment de culpabilité face aux abus :

D'être capable de mettre des mots sur ce que j'ai vécu. [...] D'enlever ce câline de sentiment de culpabilité qui me détruit parce qu'il est profond là. (Louis)

Et d'aller de l'avant avec confiance :

En essayant d'accepter et d'aller de l'avant. [...] Moi je m'attends à ce que, j'essaie de comprendre et d'être moins sensible et d'avoir cette, et d'avoir plus confiance en moi et plus confiance dans mon avenir aussi. (Mathéo)

Puis, un homme cherche à être capable : [...] *d'affronter ces peurs, d'en parler de la situation devant un groupe d'hommes. (Miguel)*

3.6.4. Perception face à l'intervention de groupe

Très peu ont indiqué leur perception face à cette méthode d'intervention, mais un homme présume que le groupe permettra à avoir plus confiance et de réaliser qu'ils ont tous un parcours similaire :

[...] je me dis dans un contexte d'ouverture, de sensibilité où est-ce qu'on n'a un parcours similaire ça peut peut-être m'aider à avoir plus confiance, ou à diminuer mes craintes à entrer en relation avec d'autres hommes. (Julien)

Ensuite, l'option de se retirer du groupe enlève beaucoup de pression :

C'est juste de venir ici, de savoir que je pourrais me retirer n'importe quand ça m'enlevais de la pression pi l'obligation. Même si j'ai pas l'intention de me défiler. Juste de savoir que j'ai un option ça m'enlevait tu stress. (Nicolas)

En fin de compte, suite à la première rencontre, un homme exprime son expérience et les bienfaits du groupe d'intervention sur son bien-être :

Puis d'écouter les autres parler, ça me faisait un certain bien. Pas que le mal des autres me faisait du bien, mais de se rendre compte que t'es pas tout seul à vivre ça [...] Ça m'a aidé à enlever la honte pi à me donner le courage de parler de ces choses-là aussi. [...] on était toute stressés pi ça vraiment mieux été qu'on pensait. Beaucoup mieux qu'on pensait. (Nicolas)

CHAPITRE 4 – ANALYSE ET DISCUSSION

Ce dernier chapitre propose une analyse des résultats, à la lumière de la recension des écrits présentée en première partie et du cadre théorique retenu : le modèle écosystémique de Bronfenbrenner, complété par la théorie du processus de demande d'aide de Gross et McMuller (1983). Rappelons que l'objectif général de cette recherche est d'étudier le moment déclencheur qui incite les hommes ayant vécu des abus sexuels durant l'enfance et/ou à l'adolescence à chercher de l'aide à l'âge adulte. Cette section revient sur les facteurs qui influencent leur parcours de demande d'aide, sur les plans individuels (ontosystème), familial, scolaire, du marché du travail et des relations interpersonnelles (microsystème), des liens entre les différents microsystèmes (mésosystème), de l'impact des politiques sociales et des services (exosystème), des stéréotypes, mythes et préjugés à l'endroit des hommes et tabous face à la sexualité (macrosystème) ainsi que de l'ensemble des considérations temporelles liées à l'âge, à la durée et aux étapes de la vie (chronosystème) (Bouchard, 1987). Puis, à travers ces systèmes, l'évolution du processus de demande d'aide est analysée.

4.1. L'ontosystème

L'ontosystème est constitué de l'ensemble des caractéristiques de l'individu (Bronfenbrenner, 1994). Les constats de Sigmon et collaborateurs (1996) rejoignent les tendances des hommes victimes interrogés dans le cadre de la présente recherche à utiliser des stratégies d'évitement. Les répondants ont identifié des conséquences psychologiques (dépression, anxiété, culpabilité, honte, consommation et dissociation) et des problèmes sexuels.

4.1.1. Conséquences psychologiques

Les participants ont exprimé de la détresse psychologique en raison des abus sexuels vécus durant l'enfance. Selon plusieurs auteurs, cette détresse psychologique constitue la séquelle la plus

fréquente de l'abus sexuel tant à court qu'à long terme (Putnam, 2003 ; Godbout, 2007). De plus, un trouble de stress post-traumatique est souvent présent suite aux abus, affectant les émotions, le fonctionnement, sur le plan comportemental et cognitif. Par exemple, l'enfant peut présenter des problèmes de sommeil, de l'agressivité, une profonde tristesse et, etc. À long terme, à l'âge adulte, les symptômes du trouble de stress post-traumatique ont été ressentis par la majorité des participants, dont les effets sur les pensées et les émotions, la dissociation, les flashbacks et des comportements d'évitement.

Plusieurs des répondants ont indiqué vivre beaucoup de culpabilité et avoir de la difficulté à contrôler leurs émotions. Cette culpabilité est souvent liée à des croyances, telles que d'avoir consenti, même participé à l'abus sexuel, ce qui peut entraîner un important frein à la demande d'aide (Ewering et coll., 2013) : « Or, la personne abusée éprouve souvent le sentiment d'avoir participé activement à l'abus sexuel, d'où un sentiment de culpabilité ou de honte, et une difficulté à se sentir victime et à demander de l'aide » (Ewering et coll., 2013, p. 230). De plus, la difficulté à se retrouver parmi un ensemble d'émotions variées et contradictoires est présente. La présence de colère, de honte et d'une profonde tristesse ont fait en sorte que plusieurs ont vécu de l'anxiété et des symptômes dépressifs. Un homme a mentionné avoir eu des idées suicidaires à la suite d'une situation qui l'a amené à se questionner face à son attirance sexuelle et de se questionner s'il était pédophile. En effet, Easton et coll. (2013) indiquent que ceux ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance courent un risque plus élevé d'avoir des conduites suicidaires telles que des tentatives de suicide au courant de leur vie.

Ensuite, la dissociation et le refoulement comme façons de supprimer les souvenirs des abus sexuels sont fréquents comme mécanisme de défense chez les hommes (Fisher et Goodwin, 2009). Deux hommes ont perçu avoir vécu un état permanent de dissociation jusqu'à l'âge adulte. En

effet, « un bon nombre de victimes masculines fonctionnent de façon routinière dans un état de dissociation » (Cassesse, 2001, p. 11). Un d'entre eux n'était pas conscient des abus sexuels vécus durant l'enfance jusqu'à un premier flashback à l'âge adulte ; une situation avec son oncle lorsqu'il était âgé de 4 ans. Les flashbacks des abus sexuels, qui sont en fait liés à de la peur, font surgir un sentiment de panique qui apparaît fréquemment chez les hommes (Lisak, 1994).

Certains adoptent des comportements d'évitement afin de ne pas souffrir de situations qui rappellent les abus pour ne pas « ressentir des émotions négatives ressemblant à celles associées aux abus » (Fisher et Goodwin, 2009, p. 104). Quelques hommes interrogés consommaient de la drogue dans le but d'oublier et d'éviter les sentiments de saleté et de honte à la suite des relations sexuelles. D'ailleurs, se priver complètement d'activités sexuelles constitue une autre conduite d'évitement.

4.1.2. Problèmes sexuels

Certaines victimes évitent les relations sexuelles ou leurs pulsions. D'autres développent une compulsion sexuelle (Godbout et coll., 2019). D'ailleurs, tel que mentionné dans le chapitre précédent, la majorité des répondants évitaient les relations sexuelles dues à plusieurs raisons telles que des problèmes d'érections, des craintes liées à l'intimité, une sensation de saleté, un manque de confiance et autres. Toutefois, d'un autre point de vue, certains hommes avaient plusieurs relations sexuelles à cause d'une tension non comblée ou dans le but d'obtenir de l'affection.

D'ailleurs, tous les hommes ont mentionné une certaine insatisfaction sexuelle comme répercussion face aux agressions sexuelles vécues durant l'enfance et/ou à l'adolescence. En fait, selon Bigras et collaborateurs (2015), les sentiments de détresse et d'insatisfaction sexuelles se retrouvent parmi les répercussions fréquentes chez les hommes ayant vécu un abus sexuel. Certains soulèvent d'autres problèmes sexuels tels que l'abstinence sexuelle, une dysfonction érectile ou

un manque de libido. Ceux qui sont en couple ont mentionné avoir des relations sexuelles dans le but de plaire à leur conjoint(e) sans en avoir le désir. Ces relations sexuelles étaient de courtes durées et certains avaient des éjaculations rapides afin d'y mettre fin rapidement. De plus, les hommes célibataires ont exprimé avoir de la difficulté à entrer dans l'intimité de l'autre et évitent les relations sexuelles. En effet, « l'évitement de l'intimité (retrait émotionnel, isolement) est un symptôme fréquemment observé » (Godbout et coll., 2007, p. 47). Cet évitement était expliqué par une peur de revivre une agression, de ne pas être en mesure d'avoir une érection, puis par le sentiment de culpabilité et de saleté après des relations sexuelles.

4.2. Le microsystème l'influence des milieux de vie sur la perception du problème

Le microsystème porte sur les milieux de vie où la personne vit quotidiennement, tel que la famille d'origine, le parcours scolaire, les relations interpersonnelles et les services sociaux. Ces lieux ont fait en sorte que le garçon à l'époque ou l'homme à l'âge adulte a pris conscience ou non du problème.

4.2.1. *Famille d'origine*

Selon plusieurs auteurs, les enfants ayant été victimes d'abus sexuel sont plus susceptibles d'avoir évolué au sein d'une famille dysfonctionnelle, autoritaire ou conflictuelle que les autres enfants (Nash, Hulsey, Sexton, Harralson & Lambert, 1993 ; Godbout et coll., 2007). À ce sujet, six des huit participants ont qualifié ces lacunes familiales sous différents angles ; parent malade, père autoritaire, parents non présents, pauvreté, père dans le monde criminel, violence psychologique par le père, et, etc. D'ailleurs, « ce sont peut-être ces variables qui accentuent ou qui expliquent la nature et la sévérité des répercussions de l'abus sexuel chez l'homme » (Godbout, Sabourin et Lussier, 2007, p. 54).

Dans ces milieux dysfonctionnels, plusieurs vivaient de la solitude, beaucoup de responsabilités (prendre soin d'un parent et/ou fratries). Lorsqu'un enfant se retrouve dans une famille dysfonctionnelle, il est difficile de reconnaître l'abus sexuel comme problématique, si beaucoup d'autres problèmes sont présents. En effet, la présence d'abus physique, de négligence, d'un très faible niveau de communication parent-enfant, d'abus d'autorité, de violence entre adultes ou de criminalité rendent l'abus sexuel moins visible.

Certains ont tenté de signaler l'abus sexuel à un membre de la famille ou un proche, mais n'ont pas été bien reçus ni crus. Suite à ces tentatives, quelques garçons ont eu un sentiment de honte et n'ont pas essayé de dévoiler à nouveau à cause d'un manque d'appui de la part de leur famille. Ces situations concordent avec d'autres témoignages recueillis dans le cadre d'autres recherches :

Les principales raisons de ne pas signaler l'incident à la police étaient les suivantes : ils pensaient que personne n'allait les croire, ils éprouvaient des sentiments de honte, ils ne savaient pas que l'incident pouvait être signalé à la police, et ils n'avaient pas l'appui de leur famille (McDonald et Tijerino, 2013, p.4).

Recevoir « une réponse négative (c.-à-d., l'enfant ne se sent pas écouté, protégé, cru) peut représenter un traumatisme, lui-même lié à des répercussions durables à l'âge adulte » (Godbout *et coll.*, 2014). Dans cette optique, on pourrait aussi parler d'un traumatisme double.

L'absence d'intervention de la part du parent « pourrait être interprétée comme une preuve que l'agresseur est si dangereux ou puissant que même la figure parentale non-agresseur est impuissante face à lui, que personne n'est digne de confiance, ou que la victime « mérite » l'agression et ne vaut pas la peine d'être soutenue » (Godbout *et coll.*, 2019, p. 249).

Toutefois, même dans un contexte familial plus favorable, malgré le soutien de ses parents, un participant n'a jamais dévoilé l'abus sexuel exercé par l'oncle de sa mère, dû à des menaces

qu'il allait abuser de son frère également. Sa mère et la famille élargie avaient un doute au sujet de l'oncle et empêchaient les enfants d'être seuls avec lui. Par contre, lorsque les enfants se faisaient garder, les parents n'étaient pas au courant de sa visite.

Quelques répondants démontraient une certaine conscience face au problème des abus sexuels en tentant d'en parler à un membre de la famille ou à un proche, alors que d'autres se sont dissociés de ces souvenirs douloureux ou les ont refoulés sans en prendre conscience.

4.2.2. *Parcours scolaire et marché du travail*

L'école et le travail sont des milieux où les enfants socialisent, apprennent et se développent intellectuellement. Toutefois, l'école n'a pas été une expérience positive pour la majorité des participants à cause d'un sentiment d'isolement, de difficultés d'apprentissage, de conflits, d'un manque de motivation, et, etc. D'après plusieurs auteurs, ces problèmes de réussite scolaire ont tendance à persister au secondaire et durant les études postsecondaires (Lisak et Luster, 1994 ; Fisher et Goodwin, 2009). En plus de ces problèmes à l'école, le risque de décrochage scolaire est plus élevé chez ces garçons que la population générale (Tomasula et coll., 2012 ; Fisher et Goodwin, 2009 et Lee Raby et coll., 2018). En effet, un homme indiquait que la peur affectait énormément ses résultats scolaires et a décroché de l'école. Tomasula et coll. (2012) indiquent que les garçons victimes d'abus sexuel sont plus susceptibles de subir de l'intimidation de la part des autres élèves. Toutefois, les répondants de la présente recherche ont indiqué que l'intimidation était plutôt exercée par les enseignants et remplaçants.

En milieu de travail, les hommes ont également mentionné des conséquences négatives telles que des conflits entre collègues, changements d'emplois et arrêts de travail. Selon Robst et VanGilder (2011), les hommes ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance sont plus portés à éviter les emplois dans des milieux masculins, si leur agresseur a été un homme. Toutefois, les répondants

avaient étudié des métiers plutôt traditionnellement masculins (mécanique, plomberie, construction, et autres), mais évitaient leur employeur (homme) et le travail d'équipe.

4.2.4. Relations interpersonnelles

La majorité des répondants ont exprimé ressentir une méfiance constante envers les gens, ce qui entraîne des conséquences sur leurs relations interpersonnelles. D'ailleurs, les enfants ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance sont plus susceptibles de présenter de la difficulté à s'adapter socialement et à entrer en relation avec les gens (Lamoureux et coll., 2012). Cette difficulté peut être expliquée par un manque de confiance envers autrui et ne pas être en mesure de tisser des liens. Cette répercussion des abus sexuels sur les relations interpersonnelles affecte la plupart des hommes dès leur entrée à l'école. Toutefois, ce n'est généralement qu'à l'âge adulte qu'ils prennent conscience du problème, ce qui les amène à vouloir faire confiance aux autres pour éventuellement créer des liens d'amitié. En principe, c'est ce que ces hommes souhaitent changer suite à l'intervention de groupe.

4.3. Le mésosystème

Le mésosystème comporte les liens et connexions entre les microsystèmes ou les environnements immédiats de l'individu (Bronfenbrenner, 1994). Autrement dit, le mésosystème englobe les relations intermicrosystémiques telles que les liens famille/école, famille/garderie, travail/école, famille/ressources, etc. (Bouchard, 1987). Ce système tente de comprendre la nature des liens entre les différents systèmes et ses impacts de ces interactions sur l'individu. L'interaction des microsystèmes n'implique pas toujours directement l'enfant, mais a un impact sur lui et son développement (Corcoran et coll., 2000). Par exemple, les conflits entre l'école et les parents peuvent réduire la sensibilité à répondre et à reconnaître les besoins de l'enfant. D'ailleurs, certains

des participants ont mentionné n'avoir aucun soutien social (sentiment d'appartenance ou recevoir une attention particulière de la part des autres) dans les mésosystème. Ce manque de soutien a causé beaucoup d'isolement chez les hommes et explique le processus de demande d'aide assez tardif à l'âge adulte.

4.4. L'exosystème

L'exosystème fait référence aux environnements ou lieux non fréquentés, mais qui viennent toucher de près et parviennent à affecter le déroulement du parcours de vie des individus (Bronfenbrenner, 1994). En lien avec cette recherche, ce système fait référence aux politiques sociales et services sociaux. L'abus sexuel vécu durant l'enfance chez les hommes est une problématique trop souvent absente dans les politiques sociales. En effet, ceci peut causer beaucoup d'impacts chez les hommes et renvoyer le message de trouver des solutions seuls à leur problème. Le phénomène de l'abus sexuel chez les garçons reste encore difficile à concevoir pour beaucoup de gens (Deslauriers et coll., 2020). Afin de rendre cette problématique présente dans les politiques publiques, nous devons initialement reconnaître que « ça arrive aussi aux garçons » (*Ibid.*). Ensuite, de rendre des services pour hommes accessibles, rapidement disponibles et selon leurs besoins. De plus, afin de mettre en place des services pour ces hommes, nous devons les inclure et nous intéresser à eux, à l'aide de programmes de recherche qui permettront de connaître leur parcours de vie, leur réalité, ainsi que leurs besoins (*Ibid.*).

Dans le processus de demande d'aide, la décision d'agir et d'aller chercher de l'aide peut être influencée par plusieurs facteurs tels que le manque de service, les déplacements et le coût du service (Gross et McMullen, 1983). En effet, « l'agression sexuelle en enfance étant davantage répertoriée chez les femmes, les victimes masculines sont parfois négligées tant par les chercheurs que par les services d'aide aux victimes » (Lab et coll., 2000 ; Godbout, 2019, p. 244). Considérant

le peu de services en lien avec les abus sexuels, les hommes reçoivent plutôt de l'aide par rapport à des répercussions des abus (Gartner, 1999). Ces répercussions font en sorte que certains ont des problèmes de santé physique et santé mentale, de consommation, de comportements, des problèmes en lien avec leur sexualité et, etc. Dû à ces problèmes, la majorité ont eu des services d'un médecin, travailleur social, intervenant AA, sexologue et psychologue. Toutefois, les intervenants et professionnels n'ont pas été informés des abus sexuels ainsi que leurs répercussions sur l'homme. D'ailleurs, un d'entre eux mentionnait que si on ne présente pas de problème de consommation ou d'autres répercussions visibles, il est très rare pour un homme d'aller chercher de l'aide et de réaliser les impacts des abus sexuels sur eux.

Étant donné que tous les hommes de cette recherche devaient participer à un groupe pour hommes, ils n'ont pas indiqué percevoir un manque de services pour eux. Toutefois, certains ont remarqué qu'il y avait beaucoup plus de services pour les femmes comparativement aux hommes, pour cette même problématique.

4.5. Le macrosystème

Le macrosystème fait référence aux croyances, valeurs et idéologies présentes dans la société (Bronfenbrenner, 1994). D'ailleurs, la recherche sur le sujet fait état des mythes et stéréotypes à l'égard des hommes ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance. Des liens sont établis entre des tabous face à la sexualité, la socialisation masculine, l'homophobie et ses impacts sur la recherche d'aide.

La sexualité n'est pas un sujet si abordée dans la société en général. En effet, des croyances religieuses peuvent nuire à des discussions ouvertes sur le sujet, perçu comme un péché mortel tel que mentionné par l'un des participants. Puisque la sexualité demeure un sujet tabou, elle renvoie comme règle de ne pas en parler. Toutefois, si elle n'est pas discutée, les enfants ayant été abusés

sexuellement se retrouvent doublement réduits au silence. Ensuite, le sentiment de culpabilité d'avoir commis des gestes sexuels crée une honte et augmente les probabilités que les garçons ne dévoilent pas et ne demandent pas d'aide. Cette culpabilité et honte peut être causée par un sentiment de perte d'identité masculine et une perte de cette identité peut cause de la honte à son tour (Daigneault et coll., 2006 ; Easton et coll., 2013 ; Godbout et coll., 2013).

Plusieurs mythes présents dans la société viennent affecter la grande majorité de ces hommes. D'ailleurs, ils « amplifient leurs traumatismes, restreint les services à leur intention et entravent leur entrée leur processus de guérison » (Fisher et Goodwin, 2009, p. 14).

Un premier mythe identifié dans quelques recherches ; *les garçons ne peuvent pas être des victimes d'abus sexuel*, fait ressortir le stéréotype qu'un homme ne peut pas une victime, mais plutôt agresseur. En effet cette croyance peut faire en sorte que les garçons et hommes croient qu'ils sont les seuls à avoir vécu ce traumatisme (Gill et Tutty, 1999 ; Fisher et Goodwin, 2009). En plus de cette croyance, le manque de services pour ces hommes contribue à la renforcer (Fisher et Goodwin, 2009). D'ailleurs, l'étude de Turcotte et coll. (2002) sur la recherche d'aide, démontre que les hommes vont plutôt se tourner vers leur entourage avant d'aller vers un service d'aide. Toutefois, tous les intervenants ne sont pas nécessairement outillées à comprendre leur détresse et leurs besoins pour les référer aux ressources d'aide. De même, plus la problématique est difficile à aborder, plus elle restera taboue et peu de services y répondront.

Un deuxième mythe toujours présent dans cette société ; *si un garçon a été abusé sexuellement, il est un faible*. Effectivement, plusieurs répondants ont mentionné vivre des questionnements et se demander s'ils étaient faibles. Cette croyance est générée par la socialisation masculine qui renvoie que l'homme devrait être en contrôle, être « capable de se défendre et de se débrouiller seul face à ses problèmes » (Popieul, 2015, p. 28). De plus, en parallèle avec ce

questionnement, on retrouve souvent le sentiment de honte, car l'homme se sent comme s'il avait échoué et n'avait pas été en mesure de répondre à l'image de l'homme fort (Mahalik et coll., 2003 ; Fisher et Goodwin, 2009). Cette socialisation masculine contribue à ce que très peu d'hommes demandent de l'aide à cause d'un sentiment de honte et d'échec.

Puis, un troisième mythe soulevé par les répondants ; *si un garçon a été abusé sexuellement par un homme, il est homosexuel ou va le devenir*. Toutefois, ceci n'est pas la réalité puisque l'orientation sexuelle n'est pas prise en compte lors d'abus sexuel. Autrement dit, l'abuseur ne vérifie pas l'orientation sexuelle du garçon avant de l'abuser. De plus, selon une recherche, si un enfant a été abusé sexuellement à la mi-enfance, il était probablement conscient de son orientation sexuelle avant l'abus (Goodwin et Fisher, 2009). À cause de cette croyance, ces hommes ayant vécu un abus sexuel ressentent de la honte, de la crainte d'être perçus comme homosexuels. Ce sentiment de honte peut aussi être généré par la socialisation masculine et la perception d'être un homosexuel lorsque l'agresseur est un homme (Godbout et coll., 2019). La socialisation masculine renvoie que les hommes homosexuels ne représentent pas l'image de l'homme et peut amener à une homophobie internalisée (*Ibid.*). L'homophobie internalisée peut être « nocive pour les homosexuels qui sont victimes d'agression sexuelle en enfance et qui rejettent alors leur orientation sexuelle » (Godbout et coll., 2019, p. 255).

D'un autre côté, l'agresseur peut être également perçu par la société comme un homosexuel ou bisexuel si ses victimes étaient des deux sexes. Des victimes masculines peuvent répondre à ces perceptions en développant de l'homophobie. De plus, d'après Ewering et coll. (2013), l'homosexualité est souvent perçue comme de la pédophilie dans les situations d'abus sexuel envers un jeune garçon. Cette perception crée des craintes chez les hommes en sachant qu'il est

identifié à un agresseur : « cette peur apparaît comme l'un des noyaux de la réticence à parler des abus subis » (Ewering et coll., 2013, p.234).

4.6. Le chronosystème

Le chronosystème fait référence aux considérations temporelles liées à l'âge, à la durée et aux étapes de vie (Bouchard, 1987). Suite aux abus sexuels vécus durant l'enfance et/ou à l'adolescence, les répercussions perdurent et les hommes attendent en moyenne 40 ans avant de dévoiler ou de demander de l'aide (Deslauriers et coll., 2020). L'évitement a été une stratégie utilisée par la plupart des participants de cette recherche. Toutefois, cette stratégie maintient les comportements dysfonctionnels et la souffrance des hommes, car elle « entrave le contact avec l'expérience et le monde interne » (Godbout et coll., 2019, p. 259). Ces hommes ont eu l'espoir d'aller mieux et ont repoussé la demande d'aide pendant plusieurs années. D'après Deslauriers et coll. (2020), les hommes décident de demander de l'aide lorsque les difficultés se sont accumulées pendant plusieurs années ; dépressions, idées suicidaires, anxiété, consommation et autres.

4.7. Retombées pour l'intervention

Afin de bien comprendre les répercussions des abus sexuels sur les hommes de cette recherche, le modèle écosystémique a été privilégié. En effet, ce modèle permet de tenir compte du contexte social pour étudier les répercussions et pour développer des stratégies d'intervention (Ullman et coll., 2005). En vue de développer des stratégies d'intervention qui répondent aux besoins de ces hommes, nous devons premièrement prendre en compte l'impact du thérapeute : « une victime masculine peut être très mal à l'aise d'admettre sa victimisation à une thérapeute, tandis qu'une autre victime peut se sentir tout aussi mal à l'aise avec un thérapeute masculin » (Fisher et Goodwin, 2009, p. 251). Puisque le genre de l'intervenant peut avoir une influence en

intervention, il peut également avoir impact sur la façon d'accueillir l'homme et de répondre adéquatement à sa demande d'aide. L'alliance thérapeutique et la communication sont importantes pour le processus de rétablissement (Godbout et coll., 2019). D'ailleurs, « il est essentiel de mettre au point des interventions cliniques qui prennent en considération les besoins spécifiques des hommes » (Godbout et coll., 2019, p. 259). De plus, les services d'aide doivent reconnaître la socialisation masculine comme impact sur les difficultés à « reconnaître les abus subis, à leur donner un sens et à exprimer leurs sentiments à l'égard de ceux-ci » (Ewering et coll., 2013, p. 230). De même, c'est ce que les deux organismes de cette recherche ; CRIPHASE et SHASE, reconnaissent en offrant de l'intervention individuelle et de groupe.

L'intervention de groupe est une méthode d'intervention privilégiée par les services d'aide pour ces hommes. Les répercussions des abus sexuels peuvent faire en sorte que certains s'empêcheront d'entrer en relation avec les autres. Cette méthode d'intervention permet de les aider ces à développer leur capacité et à entrer en relation avec d'autres (Fisher et Goodwin, 2009). De plus, les recherches sur le sujet démontrent que l'intervention de groupe permet à ces hommes d'atténuer leur détresse, la honte et trouver des solutions à leurs difficultés. En effet, l'intervention de groupe permet aux hommes de constater qu'ils ne sont pas seuls en étant avec d'autres hommes ayant vécu des parcours similaires dus aux abus sexuels vécus durant l'enfance : « ayant vécu un sentiment d'isolement et d'impuissance toute leur vie, les victimes d'abus se perçoivent en marge de la société et bénéficient énormément du soutien et de l'acceptation que peut procurer la thérapie de groupe » (Fisher et Goodwin, 2009, p. 216). Le travail social de groupe est une façon efficace d'aider ces hommes. Ils peuvent atteindre des objectifs personnels avec l'aide des autres membres du groupe « ce qu'offre le travail individuel en profondeur et en particulier, le travail de groupe l'offre en ouverture et en pouvoir accru » (Gartner, 1999 dans Fisher et Goodwin, 2009, p. 217).

Toutefois, l'intervention de groupe n'est pas une méthode privilégiée pour tous les hommes. Certains percevront l'intervention de groupe comme terrifiant et au-delà de leur capacité (Fisher et Goodwin, 2009).

Enfin, d'après Godbout et coll. (2019), la présence attentive est une intervention important pour ces hommes afin de comprendre les effets des abus sexuels sur les différentes sphères de leur vie :

La présence attentive est définie comme la conscience ou métaconscience qui émerge lorsque l'on porte attention – de manière intentionnelle, dans le moment présent et sans jugement – au déploiement de l'expérience instant après instant (Kabat-Zinn, 2003 dans Godbout et coll., 2019, p. 258).

La plupart des hommes vont s'isoler et ne porter aucune attention aux réactions post-traumatiques (Easton et coll., 2013, dans Godbout et coll., 2019). Lorsque nous n'accordons pas cette présence attentive, l'évitement peut entraîner une cristallisation des difficultés et faire en sorte que ces hommes « n'arrivent pas à comprendre et à gérer leurs difficultés post-traumatiques, lesquelles viennent en retour activer le développement de nouvelles difficultés ainsi que des réponses dysfonctionnelles visant à échapper à la détresse vécue » (Godbout et coll., 2016 dans Godbout et coll., 2019, p. 251). D'ailleurs, lorsque l'homme prête une attention graduelle aux agressions vécues, une diminution de la détresse et des réactions post-traumatiques sont généralement observées (Godbout et coll., 2019). Bref, d'après Grossman et coll. (2006), une dimension importante du rétablissement de ces hommes est de trouver un moyen de donner un sens au trauma du passé et « [...] de faire une sorte de signification de la place qu'occupe l'abus dans leur vie » (Traduction libre, p. 434).

CONCLUSION

Comme les recherches l'ont documenté, dont celle-ci, l'abus sexuel a plusieurs répercussions sur les hommes ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance, notamment sur la sexualité, sur l'image de soi, sur le bien-être psychologique et émotionnel ainsi que sur le fonctionnement social (O'Leary et coll., 2017). Toutefois, comment se fait-il qu'en 2020, cette problématique en lien avec les hommes demeure toujours taboue malgré les statistiques qui démontrent qu'ils en sont aussi touchés ?

Dans cette recherche, des entrevues ont permis de recueillir les perceptions ainsi que les parcours de vie d'hommes ayant vécu un abus sexuel durant l'enfance et/ou l'adolescence. La recherche qualitative donne une voix à ces hommes, sous un angle d'analyse qui est peu présent dans les recherches : la trajectoire de demande d'aide. Il existe de plus en plus de recherches portant sur la problématique de l'abus sexuel, et quelques-unes sur les hommes qui en sont victimes, mais très peu abordent leur trajectoire de demande d'aide. Également, cette recherche a permis d'analyser différentes trajectoires de vie et de préciser les besoins de ces hommes face aux services reçus. Leurs points de vue indiquent que l'abus sexuel leur a causé plusieurs difficultés jusqu'à l'âge adulte. En effet, les répercussions énumérées par la majorité des hommes touchait leur sexualité. D'ailleurs, « les hommes s'identifiant comme victimes rapportent davantage d'évitement de la sexualité à l'âge adulte [...] » (Godbout et coll., 2019, p. 252)

Toutefois, nous devons également considérer l'impact de l'environnement sur la complexité du vécu de ces hommes. Effectivement, la présente recherche a fait ressortir différents thèmes qui sont rarement abordés dans les recherches, tels que l'impact des abus sur le parcours scolaire et l'entrée sur le marché du travail. De multiples impacts sur le parcours scolaire et le travail ont été soulevés par la majorité des participants dans leurs témoignages.

De plus, puisque la trajectoire de demande d'aide était étudiée, les écrits nous a permis de bien comprendre ces impacts qui influencent la décision de l'homme quant à la recherche active d'aide ou non. Toute trajectoire de demande d'aide est différente et ce mémoire a démontré les besoins de ces hommes et pose la question de l'adéquation entre la formation des professionnels et les compétences à recevoir les hommes, intervenir adéquatement et à les référer aux services appropriés.

Finalement, cette recherche pourra potentiellement contribuer à l'avancement des connaissances et à la pertinence scientifique. Tel que mentionné précédemment, les recherches qui s'attardent à ces hommes victimes sont rares, particulièrement en contexte francophone.

BIBLIOGRAPHIE

- AARON, M. (2012). « The pathways of problematic sexual behavior: A literature review of factors affecting adult sexual behavior in survivors of childhood sexual abuse », *Sexual Addiction & Compulsivity: The Journal of Treatment & Prevention*, vol. 19, n° 3, p. 199–218.
- ABSIL, G., C. VANDOORNE et M. DEMARTEAU (2012). « Bronfenbrenner, écologie du développement humain, Réflexion et action pour la promotion de la santé », p. 1-19.
- ANDOVER, M. S., C. ZLOTNICK et I. W. MILLER (2007). « Childhood physical and sexual abuse in depressed patients with single and multiple suicide attempts », *Suicide and Life-Threatening Behavior*, vol. 37, n° 4, p. 467–474.
- BANYARD, V. L., L. M. WILLIAMS et J. A. SIEGEL (2004). « Childhood sexual abuse: A gender perspective on context and consequences », *Child Maltreatment*, vol. 9, n° 3, p. 223-238.
- BISSON, B. (2015). « Séquelles de l’abus sexuel chez l’enfant. Selon les périodes développementales », *Université Laval*, p. 1-77.
- BIGRAS, N., N. GODBOUT et J. BRIERE (2015). « Child sexual abuse, sexual anxiety, and sexual satisfaction: the role of self-capacities », *Journal of Child Sexual Abuse*, vol. 24, n°5, p. 464-483.
- BOGDAN, R. C. et S. K. BIKLEN (1998). « Qualitative research in education: An introduction to theory and methods (3rd ed.) », *Needham Heights, MA: Allyn & Bacon*, p. 1-276.
- BOUCHARD, C. (1987). « Intervenir à partir de l’approche écologique : au centre, l’intervenante », *Service social*, vol. 36, n° 2-3, p. 454-477.
- BRONFENBRENNER, U. (1994). « Ecological models of human development ». *International Encyclopedia of Education*, vol. 3, p. 37-43.
- BRONFENBRENNER, U. (1986). « Ecology of the family as a context for human development », *Developmental Psychology*, vol. 22, n° 6, p. 723-742.

BRONFENBRENNER, U. (1979). « The ecology of human development : Experiments by nature and design », *Cambridge, MA : University Press*, p. 1-349.

BRIERE, J ET S. RICKARDS (2007). « Self-Awareness, affect regulation, and relatedness : Differential sequels of childhood versus adult victimization experiences », *The Journal of Nervous and Mental Disease*, vol. 195, n° 6, p. 497-503.

CASSESE, J. (2001). « Introduction: Integrating the experience of childhood sexual trauma in gay men », Dans Cassese, J. (éd.), « Gay Men and Childhood Sexual Trauma: Integrating the Shattered Self » (pp. 1-17). New York: Haworth.

CCSJ, *JURISTAT*, (2015) « Les infractions sexuelles au Canada », vol. 23, n° 6.

CICCHETTI, D., et S. L. TOTH (2016). « Child maltreatment and developmental psychopathology: A multilevel perspective. Dans D. Cicchetti (Ed.), *Developmental psychopathology, Maladaptation and psychopathology*, vol. , p. 457-512.

COLLART, P. (2017) « L’abus sexuel : discussion de la définition, éléments de diagnostic et de prévention 1 », *Interventions en matière d’agressions sexuelles*, vol 63, n° 1, p. 29-42.

COLLIN-VÉZINA, D. et D. TURCOTTE (2011). *L’abus sexuel envers les enfants au Canada : les victimes, les auteurs, les contextes*. Dans Institut Québécois de Sexologie Clinique et Théâtre Québécois d’Expression Créative (Eds.), Colloque international sur l’exploitation sexuelle des enfants et les conduites excessives : Actes de la 1re édition du Colloque (pp.41-47). Terrebonne, QC : Théâtre Québécois d’Expression Créative.

CORCORAN, J., C. FRANKLIN et P. BENNETT (2000). « Ecological factors associated with adolescent pregnancy and parenting », *Social Work Research*, vol. 24, n° 1, p. 29-39.

CRIPHASE. *Historique*. Page consultée le 4 décembre 2019 de : <http://criphase.org/>

DAIGNEAULT, I., M. TOURIGNY et M. HÉBERT (2006). « Self-attributions of blame in sexually abused adolescents: A mediational model », *Journal of Traumatic Stress*, vol. 19, n° 1, p. 153–157.

Des hommes agressés sexuellement manifestent à Montréal, *La Presse Canadienne*. (2010, 24 avril). Récupéré de : <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits->

<divers/201004/24/01-4273915-des-hommes-agresses-sexuellement-manifestent-a-montreal.php>

DESLAURIERS, J-M., G. TREMBLAY, S. GENEST-DUFAULT, D. BLANCHETTE et J. Y. DESGAGNES (2011). « Regards sur les hommes et les masculinités », Comprendre et intervenir. Québec, éditions Presses de l'université Laval.

DESLAURIERS, J-M., N. GODBOUT et A. SAMSON (2020). « L'abus sexuel chez les garçons est un enjeu de santé publique trop souvent absent des politiques gouvernementales ». En ligne : <https://policyoptions.irpp.org/magazines/february-2020/les-hommes-victimes-dabus-sexuels-durant-lenfance/>

DHALIWAL, G. K., L. GAUZAS, D. H. ANTONOWICZ et R. R. ROSS (1996). « Adult male survivors of childhood sexual abuse : Prevalence, sexual abuse characteristics, and long-term effects », *Clinical Psychology Reviews*, vol.16, n° 7, p. 619-639.

DIAMANDUROS, T., C. E. COSENTINO, P. D. TYSINGER et J. A. TYSINGER (2012). « Theoretical Perspectives of Male Sexual Abuse: Conceptualization of a Case Study », *Journal of Child Abuse*, vol 21, p. 131-154.

DORAIS, M. (2002). « Don't tell : The sexual abuse of boys (D. Meyer, trad.) », Québec, McGill-Queen's University Press.

DORAIS, M. (2008). « Ça arrive aussi aux garçons », Montréal, TYPO.

DUBE, S. R., R. F. ANDA, C. L. WHITFIELD, D. W. BROWN, V. J. FELITTI, M. DONG et W. H. GILES (2005). « Long-term consequences of childhood sexual abuse by gender of victim », *American journal of preventive medicine*, vol. 28, n° 5, p. 430-438.

DUGAL, C., N. GODBOUT, C. BELANGER, M. HEBERT et M. GOULET (2017). « Cumulative childhood maltreatment and psychological intimate partner violence : The role of emotion dysregulation », *Partner Abuse*, p. 18-40.

DULAC, G. (1999). « Intervenir auprès des clientèles masculines. Théories et pratiques québécoises », Montréal, AIDRAH, p. 1-40.

DULAC, G. (2001). « Aider .. les hommes aussi », *Montréal*, éditions VLB.

EASTON, S. D., L. M. RENNER et P. O'LEARY (2013). « Suicide attempts among men with histories of child sexual abuse: Examining abuse severity, mental health, and masculine norms », *Child Abuse & Neglect*, vol. 37, n° 6, p. 380-387.

EASTON, S. D., L. Y. SALTZMAN et D. G. WILLIS (2014). « Would you tell under circumstances like that? » : Barriers to disclosure of child sexual abuse for men. *Psychology of Men & Masculinity*, vol. 15, n° 4, p. 460-469.

ÉDUCALOI QUÉBEC « Le consentement sexuel » (2018).
<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel>

EWERING, N., K. MOROSINI, T. CUTTELOD et P. ROMAN (2013). « Les hommes victimes d'abus sexuels dans l'enfance : Dynamique psychique et groupe », *La criminalisation de l'immigration*, vol. 46, n° 1, p. 221-241.

FOROUZAN, E. et VAN GIJSEGHEN, I-I. (2004). « Recension des écrits sur l'impact des contacts sexuels précoces sur les hommes », *Psychologie canadienne*, n°45, p. 59-80.

FISHER, A. et R. GOODWIN (2009). « Les hommes et la guérison : Théorie, recherche et pratique dans le travail auprès des victimes masculines d'abus sexuels durant l'enfance », *Le projet pour hommes*, Ottawa, p. 338.

GARTNER, R. B. (1999). « Betrayed as boys: Psychodynamic treatment of sexually abused men », New York, Guilford.

GARTNER, R. B. (2005). « Beyond Betrayal : Taking Charge of your Life after Boyhood Sexual Abuse », New York, John Wiley.

GILBERT, R., C. WIDOM, K. BROWNE, D. FERGUSON, E. WEBB, et S. JANSON (2009). « Burden and consequences of child maltreatment in high-income countries », *The Lancet*, p. 68-81.

GODBOUT, N., C. CANIVET, M. BAUMANN et A. BRASSARD (2019). « Hommes victimes d'agressions sexuelles, une réalité parfois oubliée... », Dans Deslauriers, J-M., M. Lafrance

et G. Tremblay, « Réalités masculines oubliées » (p. 243-261). Québec : Les presses de l'Université de Laval.

GODBOUT, N., SABOURIN, S. et Y. LUSSIER (2007). « La relation entre l'abus sexuel subi durant l'enfance et la satisfaction conjugale chez l'homme », *Revue canadienne des Sciences du comportement*, vol. 39, n° 1, p. 46-59.

GROSS, A. E. et P. A. MCMULLEN (1983). « Models of the help-seeking process ». Dans J. D. Fisher, N. Nadler & B. M. DePaulo (Eds.) *New directions in helping* (vol. 2, p. 45-61). New York: Academic Press.

GROSSMAN, F. K., M. KIA-KEATIN et L. SORSOLI (2006). « A Gale Force Wind : Meaning Making by Male Survivors of Childhood Sexual Abuse », *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 16, n° 4, p. 434-443.

GUILLEMETTE, Carole (2017). « L'approche écosystémique », *Centre montréalais de réadaptation* : <https://rfdsl.com/wp-content/uploads/2017/11/3-Approche---cosyst--ique.pdf>

Hébert, M., M. Cyr et M. Tourigny (2011). « L'agression sexuelle envers les enfants », Tome 1. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.

KABAZ-ZINN, J. (2003). « Mindfulness-based intervention in context: Past, present, and future », *Clinical Psychology: Science and Practice*, vol. 10, n° 2, p. 144-156.

LAB, D. D., J. D. FEIGENBAUM, et P. DE SILVA (2000). « Mental health professionals' attitudes and practices towards male childhood sexual abuse », *Child Abuse & Neglect*, vol. 24, n° 3, p. 391-409.

LAMOUREUX, B. E., P. A. PALMIERI, A. P. JACKSON et S. E. HOBFOLL (2012). « Child Sexual Abuse and Adulthood Interpersonal Outcomes : Examining Pathways for Intervention », *Psychol Trauma*, vol. 4, n° 6, p. 605-613.

LANSFORD, J. E., K. A. DODGE, G. S. PETTITT, J. E. BATES, J. CROZIER et J. KAPLOW (2002). « A 12 year prospective study of the long term effects of early child physical maltreatment on psychological, behavioral, and academic problems in adolescence », *Archives of Pediatric & Adolescent Medicine*, vol. 156, n° 8, p. 827-830.

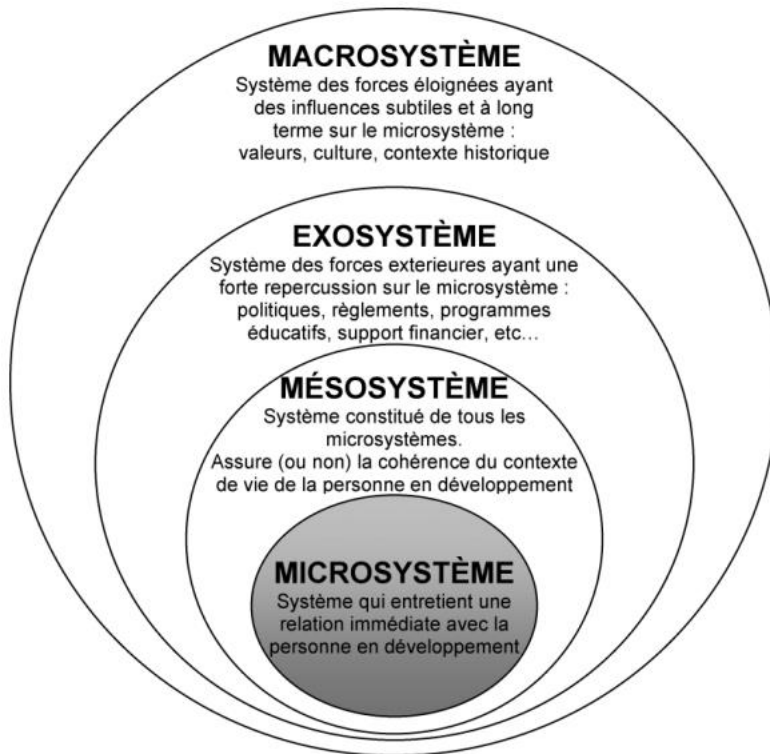
- LEE RABY, K., G. I. ROISMAN, M. LABELLA, J. MARTIN et C. FRALEY (2019). « The Legacy of Early Abuse and Neglect for Social and Academic Competence From Childhood to Adulthood », *Child Development*, vol. 90, n° 5, p. 1684-1701.
- LEITER, J. (2007). « School performance trajectories after the advent of reported maltreatment », *Children and Youth Services Review*, vol. 29, n° 3, p. 363-382.
- LISAK, D. (1994). « The psychological impact of sexual abuse: Content analysis of interviews with male survivors », *Journal of Traumatic Stress*, vol. 7, n° 4, p. 525-548.
- LISAK, D., et L. LUSTER (1994). « Educational, occupational, and relationship histories of men who were sexually and/or physically abused as children », *Journal of Traumatic Stress*, vol. 7, n° 4, p. 507-523.
- MAYER, R. et F. OUELLET (2000). « Méthodes des recherche en intervention sociale », Boucherville, *Gaétan Morin*, p. 1-409.
- MCDONALD, S. et A. TIJERINO (2013). « Survivants masculins de violence sexuelle : leurs expériences », Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la Justice du Canada, p. 1-31.
- MAHALIK, J. R., B. D. LOCKE, L. H. LUDLOW, M. A. DIEMER, R. P. J. SCOTT, M. GOTTFRIED et G. FREITAS (2003). « Development of the conformity to masculine norms inventory », *Psychology of Men and Masculinity*, vol. 4, n° 1, p. 3-25.
- Marche de soutien aux victimes d'agressions sexuelles, *La Presse Canadienne*. (2009, 2 mai). Récupéré de : <https://www.lapresse.ca/actualites/regional/montreal/200905/02/01-852639-marche-de-soutien-aux-victimes-dagressions-sexuelles.php>
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU Québec (2014). « Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada », Québec, Gouvernement du Québec.
- NEGRIF, S., J. U. SCHNEIDERMAN, C. SMITH, J. K. SCHREYER et P. K. TRICKETT (2014). « Characterizing the sexual abuse experiences of young adolescents », *Child Abuse & Neglect*, vol. 38, n° 2, p. 261-270.

- NOISEAUX, S. (2006). « Le devis de recherche qualitative », dans FORTIN, M. F. (dir.), *Fondements et étapes du processus de recherche*, Montréal, Québec : Les Éditions de la Chenelière, p. 267-286.
- O'LEARY, P., S. D. EASTON et N. GOULD (2017). « The Effect of Child Sexual Abuse on Men Toward a Male Sensitive Measure », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 32, n° 3, p. 423-445.
- PAILLE, P. et A. MUCCHIELLI (2012). « L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales », 3e éd., Paris : Armand Colin Éditeur, p. 1-423.
- PIRES, A. (1997). « Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique », p. 113-169 dans Poupert, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Éditions Gaëtan Morin.
- POPIEUL, J-T. (2015). « Perceptions des hommes abusés sexuellement dans l'enfance et l'adolescence sur leur parcours dans les services d'aide », Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en travail social.
- ROBST J. et J. VANGILDER (2011). « The role of childhood sexual victimization in the occupational choice of adults », *Applied economics*, vol. 43, n° 3, p. 341-354.
- SALTER, D., D. MCMILLAN, M. RICHARDS, T. TALBOT, J. HODGES, A. BENTOVIM et D. SKUSE (2003). « Development of sexually abusive behaviour in sexually victimised males: A longitudinal study », *The Lancet*, vol. 361, n° 9356, p. 471-476.
- SIGMON, S. P., M.P. GREEN, K. J. ROHAN et J.E. NICHOLS (1996). « Coping and adjustment in male and female survivors of childhood sexual abuse », *Journal of Child Sexual Abuse*, vol. 5, n° 3, p.57-75.
- STANDER, V. A., C. B. OLSON et L. L. MERRILL (2002). « Self-definition as a survivor of childhood sexual abuse among Navy recruits », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 70, n° 2, p. 369-377.
- SHONK, S. M., et D. CICCHETTI (2001). « Maltreatment, competency deficits, and risk for academic and behavioral maladjustment », *Developmental Psychology*, vol. 37, n° 1, p. 3-17.

- TOMASULA, J. L., L. M. ANDERSON, H. L. LITTLETON, T. C. RILEY-TILLMAN (2012). « The Association between Sexual Assault and Suicidal Activity in a National Sample », *School Psychology Quarterly*, vol. 27, n° 2, p. 109-119.
- TSUI, V., M. CHEUG et P. LEUNG (2010). « Help-seeking among male victims of partner abuse : men's hard times », *Journal of Community Psychology*, vol. 38, n° 6, p. 769-780.
- ULLMAN, S. E., L. C. PETER-HAGENE et M. RELYEA (2014). « Coping, emotion regulation, and self-blame as mediators of sexual abuse and psychological symptoms in adult sexual assault », *Journal of Child Sexual Abuse*, vol. 23, n° 1, p. 74-93.
- ULLMAN, S. E., et H. H. FILIPAS (2005). « Gender differences in social reactions to abuse disclosures, post-abuse coping, and PTSD of child sexual abuse survivors », *Child abuse & neglect*, vol. 29, n° 7, p. 767-782.
- VAILLANCOURT-MOREL, M.-P., N. GODBOUT, M. G. BEDARD, E. CHAREST, J. BRIERE et S. SABOURIN (2016). « Emotional and Sexual Correlates of Child Sexual Abuse as a Function of Self-Definition Status », *Child Maltreatment*, vol. 21, n° 3, p. 228-238.
- VAILLANCOURT-MOREL, M. P., N. GODBOUT, C. LABADIE, M. RUNTZ, Y. LUSSIER ET S. SABOURIN (2015). « Avoidant and compulsive sexual behaviors in male and female survivors of childhood sexual abuse », *Child Abuse & Neglect*, vol. 40, p. 48-59.
- WIDOM, C. S. (2014). « Longterm consequences of child maltreatment », Dans J. E. Korbin, et R. D. Krugmand (Eds.), *Handbook of child maltreatment*, vol. 2, p. 225-247.

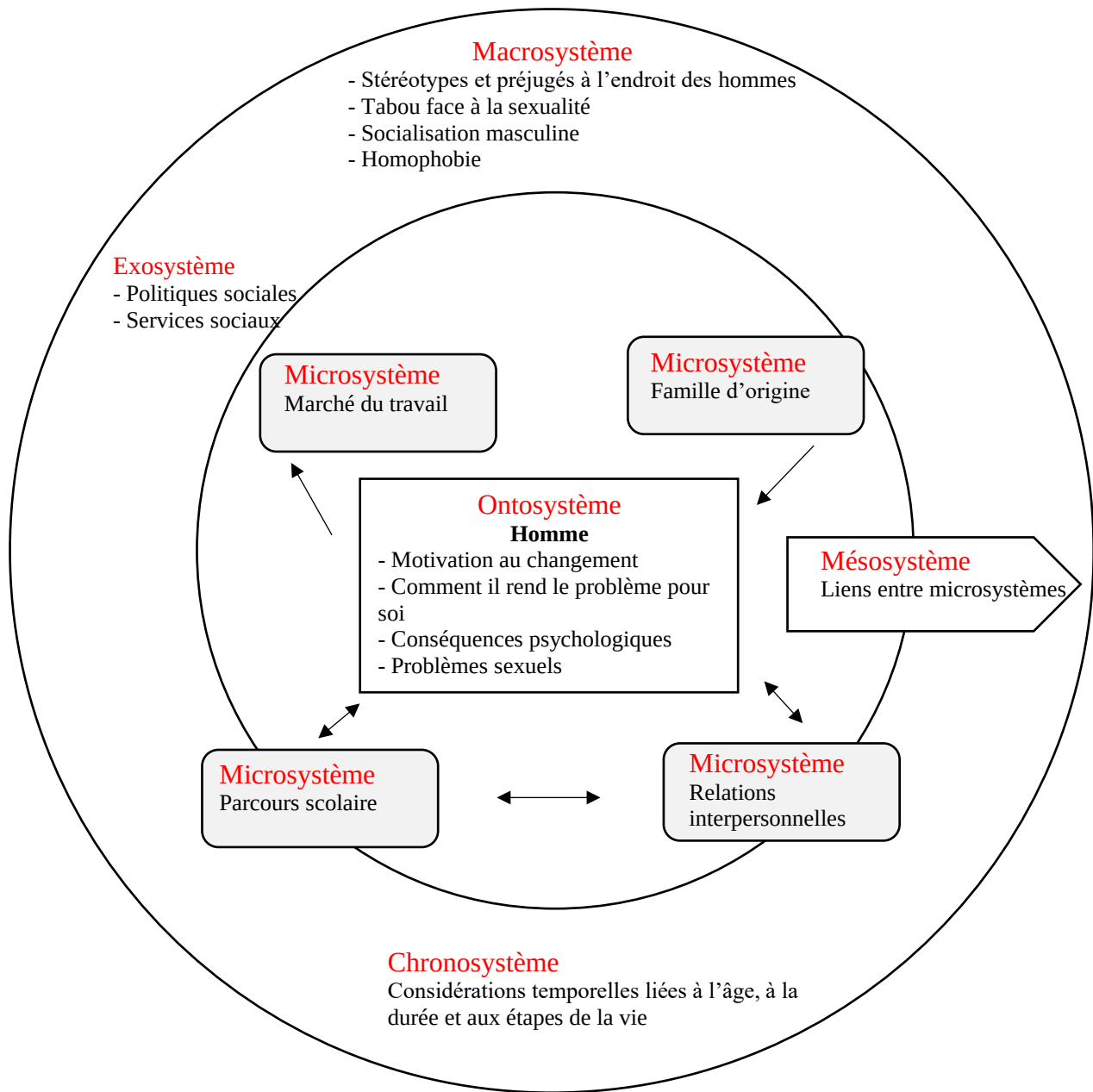
ANNEXES

ANNEXE A : Approche écologique de Bronfenbrenner



Absil, Gaëtan ; Vandoorne Chantal et Michel Demarteau (2012). « Bronfenbrenner, écologie du développement humain. Réflexion et action pour la promotion de la santé » p. 19.

ANNEXE B : Approche écosystémique



ANNEXE C : Guide d'entrevue

Guide d'entrevue – hommes ayant vécu des abus sexuels durant l'enfance

Votre expérience personnelle

- Quel était votre lien avec la personne qui a posé des gestes d'abus sur vous?
- Les abus ont duré combien de temps?
- Quelles ont été les réactions de vos proches, si vous en avez parlé?
- Des gens disent que parfois le contexte est aussi difficile (comme la solitude ou d'autres types d'agressions ou de jugement) que les abus comme tels, qu'est-ce que vous en pensez?
- Quelles ont été les répercussions de ces abus sur votre vie?
- Identifiez-vous des symptômes liés à ces abus?
- Comment se passe votre vie sexuelle? Satisfaction, enjeux? (fonctionnement sexuel)
- Lorsque vous vivez des émotions intenses, comment vous faites pour les gérer? (réduction de tension)
- Est-ce que le fait d'être un homme victime d'abus est vécu différemment des femmes?
- Est-ce que ces situations ont eu des effets sur votre parcours scolaire?
- Est-ce que ces situations ont eu des effets sur votre parcours comme travailleur?
- Avez-vous essayé d'en parler à quelqu'un ? Si oui, comment ça s'est passé ?
- Si vous avez déjà demandé de l'aide auprès de vos proches, comment ça s'est passé ?
- À la fin de votre démarche auprès de ce service, quels changements ou transformations aimeriez-vous avoir effectués? Quels seront les signes concrets de ces transformations que vous espérez?
- Quels sont vos espoirs face à votre vie?

Qu'est-ce qui est aidant lors d'un premier contact, un premier dévoilement et par la suite de la part de la professionnel-le qui vous accompagne ?

- Au début, est-ce que vous aviez des craintes par rapport au groupe ?
- Comment décririez-vous votre situation avant de vous joindre au groupe?

Votre expérience face à l'aide demandée (ou non)

- Si vous avez déjà demandé de l'aide auprès de professionnels-les, comment a été votre expérience ?
- Aviez-vous des craintes avant d'en parler à un-e professionnel-le?
- Qu'est-ce qui est aidant lors d'un premier contact, un premier dévoilement et par la suite de la part de la professionnel-le qui vous accompagne ?
- Au début, est-ce que vous aviez des craintes par rapport au groupe ?
- Comment décririez-vous votre situation avant de vous joindre au groupe?
- De quelles façon votre groupe vous a-t-il aidé ?
- Selon vous, quelles sont les qualités d'un-e intervenant-e avant et pendant le groupe ?
- Est-ce que le fait d'être accompagnée par une femme en groupe change quelque chose ?
- Est-ce que vous percevez des limites à ce qu'un groupe peut offrir comme aide? Si oui, lesquelles?
- Auriez-vous des suggestions d'amélioration à faire au service?

- Quels sont tes espoirs pour la suite de ta vie?
- Auriez-vous des suggestions d'amélioration à proposer au suivi que vous avez eu ?
- Quelles sont les retombées des services reçus sur votre vie relationnelle, amoureuse et sexuelle?
- Est-ce que les changements ou transformations que vous souhaitiez réaliser au départ lesquelles se sont accomplies dans votre vie?
- Qu'est-ce qui vous reste comme travail à faire, si c'est le cas?
- Maintenant que vous avez complété cette étape, quelles sont vos espérances face à votre vie (ex. retombées des services

18/05/2020

Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE | CERTIFICATE OF ETHICS APPROVAL

Numéro du dossier / Ethics File Number	S-04-18-476
Titre du projet / Project Title	Proposition de projet pilote pour des hommes victimes d'abus sexuels pendant l'enfance
Type de projet / Project Type	Recherche de professeur / Professor's research project
Statut du projet / Project Status	Renouvelé / Renewed
Date d'approbation (jj/mm/aaaa) / Approval Date (dd/mm/yyyy)	18/05/2020
Date d'expiration (jj/mm/aaaa) / Expiry Date (dd/mm/yyyy)	01/12/2020

Équipe de recherche / Research Team

Chercheur / Researcher	Affiliation	Role
Jean-Martin DESLAURIERS	École de service social / School of Social Work	Chercheur Principal / Principal Investigator
Jessica BASTONNAIS	École de service social / School of Social Work	Assistant de recherche / Research Assistant
Natacha GODBOUT	Université du Québec à Montréal	Chercheur principal - site d'examen primaire / Primary review site PI

Conditions spéciales ou commentaires / Special conditions or comments

La date d'expiration du certificat d'uOttawa est en fonction de la date d'UQAM.

550, rue Cumberland, pièce 154 550 Cumberland Street, Room 154
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • ethique@uOttawa.ca / ethics@uOttawa.ca
www.recherche.uottawa.ca/deontologie | www.recherche.uottawa.ca/ethics

³ Le certificat d'approbation éthique approuve le projet du chercheur principal, Jean-Martin Deslauriers et co-chercheurs Jessica Bastonnais et Natacha Godbout. La co-chercheure, Genève Rivet, s'est jointe plus tard à ce projet de recherche.

Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

Le Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'Université d'Ottawa, opérant conformément à l'*Énoncé de politique des Trois conseils* (2014) et toutes autres lois et tous règlements applicables, a examiné et approuvé la demande d'éthique du projet de recherche ci-nommé.

L'approbation est valide pour la durée indiquée plus haut et est sujette aux conditions énumérées dans la section intitulée "Conditions Spéciales ou Commentaires". Le formulaire « Renouvellement ou Fermeture de Projet » doit être complété quatre semaines avant la date d'échéance indiquée ci-haut afin de demander un renouvellement de cette approbation éthique ou afin de fermer le dossier.

Toutes modifications apportées au projet doivent être approuvées par le CÉR avant leur mise en place, sauf si le participant doit être retiré en raison d'un danger immédiat ou s'il s'agit d'un changement ayant trait à des éléments administratifs ou logistiques du projet. Les chercheurs doivent aviser le CÉR dans les plus brefs délais de tout changement pouvant augmenter le niveau de risque aux participants ou pouvant affecter considérablement le déroulement du projet, rapporter tout événement imprévu ou indésirable et soumettre toute nouvelle information pouvant nuire à la conduite du projet ou à la sécurité des participants.

The University of Ottawa Research Ethics Board, which operates in accordance with the *Tri-Council Policy Statement* (2014) and other applicable laws and regulations, has examined and approved the ethics application for the above-named research project.

Ethics approval is valid for the period indicated above and is subject to the conditions listed in the section entitled "Special Conditions or Comments". The "Renewal/Project Closure" form must be completed four weeks before the above-referenced expiry date to request a renewal of this ethics approval or closure of the file.

Any changes made to the project must be approved by the REB before being implemented, except when necessary to remove participants from immediate endangerment or when the modification(s) only pertain to administrative or logistical components of the project. Investigators must also promptly alert the REB of any changes that increase the risk to participant(s), any changes that considerably affect the conduct of the project, all unanticipated and harmful events that occur, and new information that may negatively affect the conduct of the project or the safety of the participant(s).

Maro Alain BONENFANT

Coordonnateur de l'éthique / Ethics Coordinator

Pour/For **Barbara GRAVES** Président(e) du/ Chair of the **Comité d'éthique de la recherche en sciences sociales et humanités / Social Sciences and Humanities Research Ethics Board**

550, rue Cumberland, pièce 154
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada

550 Cumberland Street, Room 154
Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • ethique@uOttawa.ca / ethics@uOttawa.ca
www.recherche.uottawa.ca/deontologie | www.recherche.uottawa.ca/ethics